

**R E P U B L I Q U E   D U   C A M E R O U N**  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES**  
**POUR L'EXERCICE 2022**

**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

**CHAPITRE 31**

**MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET  
DES INDUSTRIES ANIMALES**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

## PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	11
3.3. PERSPECTIVES	17
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	19
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	20

## DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 27

6. <b>PROGRAMME 053: DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES</b>	31
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	36
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	37
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	53
7. <b>PROGRAMME 055: AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOOZOSES</b>	55
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	60
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	60
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	66
8. <b>PROGRAMME 057: DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES</b>	67
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	69
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	72

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	72
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	78
9.	<b>PROGRAMME 059:</b> GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ELEVAGE, PÊCHES ET INDUSTRIES ANIMALES	79
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	81
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	83
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	83
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	99

## NOTE EXPLICATIVE

---

La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques, définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État et des autres entités publiques. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 13 de cette loi stipule que la Loi de finances initiale prévoit et autorise pour chaque année civile l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat. Dans sa seconde partie, elle fixe pour le budget général, par programmes ou par dotation, le montant détaillé des crédits en autorisation d'engagement et en crédits de paiement. Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA).

Depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

L'élaboration du PPA 2021 vise la poursuite de la mise en œuvre des quatre programmes du MINEPIA. Ces programmes assortis de leurs objectifs, des indicateurs et des valeurs cibles plus adéquats seront aisément suivis et évalués afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale de Développement (SND30).

Le présent Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations à savoir :

la première partie se rapportera à la synthèse de la stratégie, mettant en exergue la contribution attendue des différentes administrations à travers les stratégies développées par le Gouvernement, notamment la nouvelle Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) en suite, elle présente les domaines d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

la deuxième partie qui est relative au contenu des programmes, présente les différents programmes, leurs actions, leurs objectifs, leurs indicateurs, leurs cibles ainsi que, les stratégies de mise en œuvre et enfin, présente les coûts de réalisation ;

la troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.



**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le secteur rural met en évidence de nombreuses et complexes relations intra et intersectorielles nécessaires pour assurer le développement harmonieux et accéléré du secteur.

Le scénario "développement d'un secteur rural vert et équitable" a été retenu comme vision dans le secteur rural. Il est basé sur le cadre conceptuel "croissance durable du secteur créatrice d'emplois décents". Le secteur rural est un important moteur de l'économie nationale qui dispose des potentialités de création d'emplois décents, des ressources pour satisfaire la demande intérieure et exporter le surplus.

L'objectif global de la Stratégie de Développement du Secteur Rural est de : réussir la transition raisonnée de ce secteur vers une économie de croissance verte et inclusive qui assure un développement durable, permet d'atteindre le stade de pays émergent à l'horizon 2035 et réduit les inégalités sociales ».

Ses objectifs spécifiques sont les suivants : (i) accroître la contribution au PIB, à l'emploi et à l'amélioration du solde de la balance commerciale ; (ii) développer la consommation des produits locaux, améliorer la sécurité alimentaire de la population et le bien-être des populations rurales ; (iii) aménager, attribuer équitablement et gérer durablement l'espace rural et les ressources naturelles ; (iv) développer les initiatives privées, améliorer le financement du secteur, le dispositif institutionnel et le système d'informations.

La stratégie est structurée autour des quatre (4) axes qui portent sur :

*La modernisation des exploitations, le développement des filières de production et l'amélioration de la mise en marché des produits ;*

*Le développement et modernisation des infrastructures rurales, la facilitation de l'accès aux facteurs de production, au financement et à l'assurance ;*

*L'aménagement, l'attribution équitable et la gestion durable de l'espace rural et des ressources naturelles ;*

*L'encouragement des initiatives privées, l'amélioration de la gouvernance et du dispositif institutionnel, le renforcement des capacités des acteurs.*

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le sous-secteur élevage, pêche et industries animales participe à l'atteinte des objectifs de la SDR à travers la mise en œuvre d'une politique de développement des activités pastorales et halieutiques à fort potentiel de croissance et créatrices d'emplois.

Le sous-secteur EPIA comprend ainsi trois domaines d'intervention essentiels que sont : (i) élevages et industries animales ; (ii) pêches, aquaculture et industries connexes et (iii) santé animale et santé publique vétérinaire.

Ces domaines couvrent huit (06) principales filières, à savoir :

la filière bovine (viande-lait) ;

la filière porcine ;

la filière avicole ;

la filière Petits Ruminants ;

la pêche et aquaculture.

A ces principales filières s'ajoutent :

- la filière apicole ;
- les élevages non conventionnels ;
- les élevages de compagnies.

Le sous-secteur EPIA est étroitement lié aux sous-secteurs de l'agriculture, des forêts et de l'environnement en ce qui concerne le partage du sol, la complémentarité des activités et des acteurs, et à celui de la santé publique pour ce qui est de la protection des consommateurs et la lutte contre les zoonoses. Il dispose également de liens importants avec d'autres secteurs tels que : le commerce, les industries, l'éducation et les travaux publics sans oublier la défense, les finances, l'économie, la planification ; l'aménagement du territoire, les affaires foncières ainsi que les petites et moyennes entreprises. Il constitue ainsi un sous-secteur « carrefour », susceptible d'enclencher, avec ses pairs du secteur rural, de véritables pôles de croissance économique endogène et autoentretenu, au service d'un développement durable.

Au terme du Décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012, le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) a pour mission l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'élevage, des pêches et du développement des industries animales et halieutiques (cf. article 1er, al. 2).

A ce titre, il est chargé de :

- l'application de toutes mesures visant à la conservation, au développement et à l'exploitation des animaux domestiques et de leurs produits;
- la protection sanitaire du cheptel;
- la salubrité des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique;
- la formation et l'encadrement technique en matière d'élevage, des pêches et de l'aquaculture
- la protection des ressources pastorales, maritimes et fluviales;
- l'amélioration de la production, du contrôle sanitaire et des statistiques en matière de l'élevage, des pêches et des industries animales;
- la salubrité des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique;
- la formation et l'encadrement technique en matière d'élevage, des pêches et de l'aquaculture
- la protection des ressources pastorales, maritimes et fluviales;
- l'amélioration de la production, du contrôle sanitaire et des statistiques en matière de l'élevage, des pêches et des industries animales;
- la salubrité des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique;
- la formation et l'encadrement technique en matière d'élevage, des pêches et de l'aquaculture
- la protection des ressources pastorales, maritimes et fluviales;
- l'amélioration de la production, du contrôle sanitaire et des statistiques en matière de l'élevage, des pêches et des industries animales;
- des études et recherche en vue du renouvellement des ressources pastorales halieutiques et piscicoles, en liaison avec le ministère chargé de la recherche scientifique.

En se fondant sur les dispositions du décret sus-évoqué, le MINEPIA s'est fixé pour objectif stratégique d'accroître la production pastorale et halieutique, en vue non seulement de satisfaire les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matière des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation. Pour atteindre cet objectif, le MINEPIA

s'appuie sur quatre (04) programmes dont trois (03) opérationnels et un (01) support pour la période 2019-2021. Il s'agit du :

- Programme de Développement des Productions et des Industries Animales ;
- Programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et de la Lutte contre les zoonoses ;
- Programme de Développement des Productions Halieutiques ;
- Programme de Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêche et Industries Animales.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Par rapport aux performances antérieures, l'évaluation de l'exécution du budget du Programme met en exergue les principales réalisations des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) et à mi-parcours pour l'année 2021 pour chaque programme.

#### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

#### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

Au cours des quatre derniers exercices budgétaires (2018-2021), le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales a reçu une enveloppe globale de **140 661 868 750 FCFA**, toutes sources de financements confondues, dont **82 570 868 750 FCFA** pour l'Investissement et **58 091 000 000** pour le Fonctionnement.

**Tableau 18:** Evolution du budget du MINEPIA sur les quatre dernières années

Année	Budget MINEPIA (FCFA)
2018	35 099 000 000
2019	31 688 000 000
2020	32 343 000 000
2021	41 531 886 750
<b>Total</b>	<b>140 661 886 750</b>

**Tableau 19:** Répartition du budget du MINEPIA en fonctionnement et en investissement de 2018 à 2021

Année	Budget MINEPIA (de FCFA)		
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
2018	16 045 000 000	19 054 000 000	<b>35 099 000 000</b>
2019	12 608 000 000	19 080 000 000	<b>31 688 000 000</b>
2020	15 123 000 000	17 220 000 000	<b>32 343 000 000</b>
2021	14 315 000 000	27 216 868 750	<b>41 531 868 750</b>
<b>Total</b>	<b>58 091 000 000</b>	<b>82 570 868 750</b>	<b>140 661 868 750</b>

**Tableau 20** : Analyse du budget selon les sources de financement.

Année	Budget MINEPIA par source de financement			
	C2D	RE	RIO	TOTAL
2018	8 350 000 000	8 200 000 000	18 549 000 000	<b>35 099 000 000</b>
2019	5 090 000 000	8 200 000 000	18 398 000 000	<b>31 688 000 000</b>
2020	2 383 000 000	8 000 000 000	21 960 000 000	<b>32 343 000 000</b>
2021	1 136 792 750	20 000 000 000	20 395 094 000	<b>41 531 886 750</b>
<b>Total</b>	<b>16 959 792 750</b>	<b>44 400 000 000</b>	<b>79 302 094 000</b>	<b>140 661 886 750</b>

**Tableau 21** : Analyse du budget selon les sources de financement

DECENTRALISATION	
Année	MINEPIA (en millier de FCFA)
2018	<b>3 000 000</b>
2019	<b>3 000 000</b>
2020	<b>3 000 000</b>
2021	<b>3 300 000</b>
<b>Total</b>	<b>12 300 000</b>

### 3.2.1. Bilan financier des exercices 2018 à 2021

**Tableau 22**: Bilan financier de l'exercice 2018

Programme	Objectifs	Indicateur	Crédits alloués		Exécution au 31/12/2018		Taux d'exécution (CP) en (%)
			AE	CP	AE	CP	
<b>Programme 053 :</b> « Développement des Productions et des Industries Animales »	Accroître la production des produits et denrées d'origine animale	Quantité des produits et denrées d'origine animale produits et transformés	11 565 756 305	11 565 756 305	10 434 882 585	10 428 157 642	90,16
<b>Programme 055 :</b> « Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et Lutte contre les Zoonoses »	Réduire l'incidence des maladies animales	Taux de prévalence de maladies animales	4 393 935 692	4 393 935 692	3 328 535 692	3 328 535 692	75,75
<b>Programme 057 :</b> « Développement des Productions Halieutiques »	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	Quantité de produits halieutiques produits de manière durable	2 350 079 297	2 350 079 297	2 167 032 623	2 164 435 641	92,10
<b>Programme 059 :</b> « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales »	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINEPIA	Taux de réalisation des activités budgétisées	7 868 962 778	7 868 962 778	5 943 786 962	5 933 700 038	75,41
<b>Total</b>			<b>26 178 734 072</b>	<b>26 178 734 072</b>	<b>21 874 237 862</b>	<b>21 854 829 013</b>	<b>83,48</b>

Tableau 23: Bilan financier de l'exercice 2019

Programme	Objectifs	Indicateur	Crédits alloués		Exécution au 31/12/2019		Taux d'exécution (CP) en (%)
			AE	CP	AE	CP	
<b>Programme 053 :</b> « Développement des Productions et des Industries Animales »	Accroître la production des produits et denrées d'origine animale	Quantité des produits et denrées d'origine animale produits et transformés	15 003 852 820	15 003 852 820	7 925 804 938	7 688 041 672	51,24 %
<b>Programme 055 :</b> « Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et Lutte contre les Zoonoses »	Réduire l'incidence des maladies animales	Taux de prévalence de maladies animales	4 153 078 177	4 153 078 177	1 902 090 600	1 811 700 239	43,62 %
<b>Programme 057 :</b> « Développement des Productions Halieutiques »	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	Quantité de produits halieutiques produits de manière durable	1 786 215 635	1 786 215 635	1 564 050 198	1 527 167 206	85,5%
<b>Programme 059 :</b> « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales »	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINEPIA	Taux de réalisation des activités budgétisées	9 819 325 703	9 819 325 703	8 053 600 476	7 891 207 466	80,36 %
<b>Total</b>			<b>30 762 472 335</b>	<b>30 762 472 335</b>	<b>21 445 546 212</b>	<b>18 918 116 583</b>	<b>61,50%</b>

Tableau 24 : Bilan financier de l'exercice 2020

Programme	Objectifs	Indicateur	Crédits alloués		Exécution au 31/12/2020		Taux d'exécution (CP) en (%)
			AE	CP	AE	CP	
<b>Programme 053 :</b> « Développement des Productions et des Industries Animales »	Accroître la production des produits et denrées d'origine animale	Quantité des produits et denrées d'origine animale produits et transformés	13 733 763 199	13 733 763 199	12 601 486 000	12 601 486 000	91,76 %
<b>Programme 055 :</b> « Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et Lutte contre les Zoonoses »	Réduire l'incidence des maladies animales	Taux de prévalence de maladies animales	5 715 245 699	5 715 245 699	1 633 838 282	1 633 838 282	49,77 %
<b>Programme 057 :</b> « Développement des Productions Halieutiques »	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	Quantité de produits halieutiques produits de Manière durable	2 750 970 044	2 750 970 044	1 389 801 817	1 389 801 817	34,97 %

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Programme 059 :</b> « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales »	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINEPIA	Taux de réalisation des activités budgétisées	6 946 292 291	6 946 292 291	6 021 279 106	6 021 279 106	80,01 %
<b>Total</b>			<b>29 146 271 233</b>	<b>29 146 090 572</b>	<b>21 646 405 205</b>	<b>21 646 405 205</b>	<b>64%</b>

Tableau 25 : Bilan financier de l'exercice 2021

Programme	Objectifs	Indicateur	Crédits alloués		Exécution au 31/12/2021		Taux d'exécution (CP) en (%)
			AE	CP	AE	CP	
<b>Programme 053 :</b> « Développement des Productions et des Industries Animales »	Accroître la production des produits et denrées d'origine animale	Quantité des produits et denrées d'origine animale produits et transformés	25 751 481 000	25 751 481 000	13 016 211 135	13 016 211 135	50,55
<b>Programme 055 :</b> « Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et Lutte contre les Zoonoses »	Réduire l'incidence des maladies animales	Taux de prévalence de maladies animales	4 878 701 000	4 878 701 000	1 598 949 484	1 541 133 904	31,59

<b>Programme 057 :</b> « Développement des Productions Halieutiques »	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	Quantité de produits halieutiques produits de manière durable	3 827 078 000	3 827 078 000	1 507 695 568	1 507 695 568	39,40
<b>Programme 059 :</b> « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales »	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINEPIA	Taux de réalisation des activités budgétisées	7 074 627 000	7 074 627 000	4 416 758 542	4 401 758 542	62,22
<b>Total</b>			41 531 887 000	41 531 887 000	20 539 614 729	20 466 799 149	49,28

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Suite au démarrage de la mission d'assistance technique de l'UE, en appui à la mise en place de l'appui budgétaire sectoriel, les différents programmes du MINEPIA ont été restructurés, du moins en ce qui concerne les actions et la formulation des objectifs et indicateurs de performance. Il est également à noter que les programmes budgétaires ont subi une nouvelle codification par rapport à la nouvelle cartographie (**Prog 406 devient Prog 053 ; Prog 407 devient Prog 055 ; Prog 408 devient Prog 057 et Prog 409 devient Prog 059**). Le programme 053 par exemple a été restructuré par filière, chacune constituant désormais une action. Ainsi, il est pris en compte 4 principales filières à savoir : (i) Filière bovine (lait-viande) ; (ii) Filière porcine ; (iii) Filière avicole ; (iv) Filière petits ruminants ainsi que les (v) Autres filières (apiculture et élevages non conventionnels, élevages de compagnie). Pour une meilleure appréciation des efforts faits sur la production fourragère et la réalisation des infrastructures, une action est dédiée à l'Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments.

Une action transversale de pilotage du programme est prévue au niveau de chaque programme pour permettre d'améliorer l'accompagnement des producteurs et favoriser la performance globale du programme.

Pour une bonne mise en œuvre des programmes du MINEPIA, un accent sera mis sur l'optimisation de la performance et des actions majeures suivantes devront être mises en œuvre :

#### **Dans le cadre duprogramme 053: Développement des productions et Industries**

## Animales

Dans le cadre de ce programme, les activités sont concentrées sur l'intensification des productions (mise en place des infrastructures d'élevage, alimentation des animaux, unités d'abattage, de transformation et de commercialisation), l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois, notamment la volaille, le porc, les gros et les petits ruminants.

Par ailleurs, la stratégie de diversification des produits animaux et des revenus des producteurs inspire d'accroître la production des élevages non conventionnels, dont la quantité de viande est prévue pour passer de 1 200 tonnes en 2019 à 3 000 tonnes en 2021.

Outre les activités régulières de ce programme, les actions spécifiques suivantes feront l'objet d'une attention particulière :

- Suivi et l'évaluation des activités du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL);
- Finalisation d'un avant-projet de loi sur l'élevage au Cameroun;
- mise en œuvre du Projet de Développement des Chaines de Valeur en Elevage et Pisciculture (PDCVEP);
- Mise en place un système d'identification et de traçabilité des animaux;
- Mise en œuvre de la phase II du PLANUT notamment les volets de constructions des fermes semencières porcines et bovines;
- Opérationnalisation des centres de collecte de lait et des mini-laiteries construits dans les bassins de production;
- Poursuivre les engagements du gouvernement dans la lutte contre les importations du poisson et du lait à travers la mise en place du principe d'import substitution.

## **S'agissant du Programme 055: Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et Lutte contre les zoonoses**

Les activités de ce programme, qui tirent leur fondement de la politique de santé animale récemment adoptée, portent essentiellement sur la surveillance épidémiologique des maladies animales (y compris les zoonoses), la prévention de la survenue des maladies, et le cas échéant, la lutte contre les cas de maladies enregistrés.

Des activités de contrôles de la qualité des denrées d'origines animales et halieutiques et la certification des produits seront conduites pour assurer que les produits d'origines animales et halieutiques mis à disposition des consommateurs sont de bonne qualité.

Pour favoriser et mieux assurer ces contrôles, un accent particulier sera mis sur : (i) le développement de la profession vétérinaire, dont le nombre visé en 2021 est de 160, pour un chiffre de 80 actuellement ; (ii) l'ouverture des antennes du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) à Bafoussam, Douala et Ngaoundéré (iii) la vaccination systématique des moutons et chèvres pour l'éradication de la peste des petits ruminants ; (iv) la création du Centre National de Gestion des Crises en Santé Animale (EOC) ; (v) la redynamisation de la MSEG et extension de ses compétences aux régions non couvertes ; (vi) la mise en œuvre du plan opérationnel de contrôle et de lutte contre les maladies animales prioritaires ; (vii) la poursuite du processus du contrôle de la qualité de la viande mise sur le marché (estampillage) ; (viii) la poursuite de la révision de la législation vétérinaire ; (ix) la mise aux normes sanitaires de la filière avicole conformément aux prescriptions de l'OIE et l'amélioration de la certification vétérinaire et du contrôle officiel ;

### **Dans le cadre du Programme 057 : Développement des Productions Halieutiques**

Les actions du programme 057 consistent en : (i) la maîtrise de la production des pêches de captures ; (ii) le développement de l'aquaculture intensive en vue de l'augmentation de la production ; (iii) des appui-conseils aux acteurs et une action support visant à améliorer l'accompagnement et l'encadrement des acteurs ainsi que les performances du programme.

Les activités à conduire consistent principalement en l'acquisition de matériels ainsi qu'à la construction / réhabilitation des infrastructures et des équipements aquacoles et de pêche. Des unités de conservation, de transformation et de commercialisation sont également prévues, l'élaboration d'un avant-projet de loi sur la pêche, le suivi de l'exécution du Projet de construction d'un débarcadère et du Marché de Poissons de Youpwé et la poursuite de la lutte contre la Pêche Illícite, Non Déclarée et Non Réglementée (pêche INN). Ces activités visent à permettre d'augmenter les productions aquacoles et des pêches de captures et à favoriser leur mise en marché, dans le strict respect des conditions d'hygiène et de l'environnement.

### **S'agissant du Programme 059 : Gouvernance et Appui Institutionnel**

La revue des programmes a permis de combiner les onze actions initialement prévues au niveau du programme 059, pour en obtenir six. Ce sont : (i) Coordination et suivi des activités des services du MINEPIA ; (ii) Etudes stratégiques, planification et coopération au MINEPIA ; (iii) Gestion financière et budgétaire au MINEPIA ; (iv) Gestion de l'information et diffusion des données statistiques ; (v) Développement des ressources humaines et amélioration du cadre de travail et (vi) Communication et relations publiques.

Pour ce programme, les activités consistent à coordonner et animer les services du ministère, réaliser des études stratégiques, assurer la gestion des personnels et leurs carrières, des ressources budgétaires, des données statistiques et du patrimoine. De manière spécifique, la mise en œuvre des activités du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) sera poursuivie à travers la collecte des données et informations dans les différentes régions.

## **■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE**

En se fondant sur les dispositions du décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012, le MINEPIA s'est fixé pour objectif stratégique d'accroître les productions pastorales et halieutiques en vue non seulement de satisfaire les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matière des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation.

Le déroulement des activités y afférentes s'articule autour du développement de diverses filières telles que : la filière porcine ; la filière avicole ; la filière laitière ; la filière bovine (viande) ; la filière des petites ruminantes ; la pêche et l'aquaculture et les élevages non conventionnels avec l'apiculture.

Les activités de mise en œuvre du développement de ces filières sont regroupées au sein de quatre (04) programmes ministériels dont trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support, à savoir :

*le programme de Développement des productions et industries Animales (**Programme 053**);*

*le programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et Lutte contre les Zoonoses (**Programme 055**);*

*le programme de Développement des Productions Halieutiques (**Programme 057**);*

*le programme de Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur élevage, pêche et industries animales (**Programme 059**).*

Dans leur mise en œuvre, ces programmes intègrent outre les services centraux et déconcentrés du MINEPIA, les organismes Sous-tutelles (SODEPA, LANAVET, MIDEPECAM), les organismes rattachés (Mission Spéciale d'Éradication des Glossines, les stations aquacoles, les Centres Nationaux de Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique, la Caisse de Développement de la Pêche Maritime, la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord, la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord-Ouest, les stations d'impulsion et de modernisation de l'élevage), les structures privées de production, les structures de recherche, les organisations des producteurs, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la société civile, les chambres consulaires ainsi que les partenaires au développement.

## ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Outre le MINEPIA qui est la principale institution du sous-secteur et ses organismes sous tutelles (SODEPA, LANAVET, MIDEPECAM) et rattachés (CDEN, CDENO, CDPM, CNFZVH, MSEG, SIMEL, Stations aquacoles), plusieurs autres départements ministériels interviennent dans le sous-secteur. Parmi eux, on peut citer le MINADER, le MINDCAF, le MINFOF, le MINEP, le MINEPAT, le MINFI, le MINRESI, le MINREX, le MINESUP, le MINEE, le MINTP, le MINPROFF, le MINAS, le MINDEF, le MINPMEEESA, le MINIMIDT, le MINCOMMERCE, le MINSANTE, le MINAC, le MINTOURL, le MINTRANS, MINMAP etc.

Il y a également :

*les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) qui constituent des acteurs privilégiés, notamment dans le cadre du processus actuel de décentralisation ;*

*les universités et écoles de formation qui sont le creuset des nouveaux acteurs que le sous-secteur souhaite enrôler. On peut citer l'Université de Ngaoundéré avec l'Ecole des Sciences et Médecine Vétérinaires et l'ENSAI-IUT, l'université de Dschang avec la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA), l'Université de Maroua avec l'Institut Supérieur du Sahel (ISS), les Universités de Yaoundé I et II, l'Université de Buea, l'Université de Douala avec l'Institut des Sciences Halieutiques de Yabassi, etc. ;*

*les Chambres Consulaires (CAPEF, Chambre du Commerce, etc.) ;*

*les organisations faïtières nationales des producteurs (PLANOPAC, CNOP-CAM) ;*

*les organisations des producteurs (OP) : CNEB-CAM, RENAFIPORCAM, CRPA, etc..;*

*les Syndicats d'éleveurs et de pêcheurs : Syndicat des armateurs de la pêche industrielle(SAPEMA), le Syndicat des éleveurs et commerçants de gros bétail, les Groupements Inter Patronaux du Cameroun ;*

*les Organisations professionnelles et Interprofessionnelles notamment l'Interprofession Avicole du Cameroun (IPAVIC) et l'Interprofession de la Filière Apicole ;*

*la Société Civile : Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs (ACDIC) et les associations de défense des consommateurs, The Mbororo Cultural and Development Association(MBOSCUA) etc.;*

*les ONG (SNV, APESS, HPI, etc.) ;*

Les partenaires techniques, financiers et agences de coopération : l'Agence Française de Développement (AFD), le GIZ, l'Union Européenne (UE), la Banque Mondiale (BM), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la JICA (Japan International Coopération Agency), les Organismes du Système des Nations Unies au Cameroun (OIE, PNUD, FAO, PAM, OMC, etc.) à travers le Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement (UNDAF), la KOICA (Korean International Coopération Agency), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Islamique de Développement (BID), la BADEA, l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale (AMCI), le Brésil, l'agence Internationale de l'énergie Atomique (AIEA), la CINADCO, la coopération Espagnole, la coopération Turque, etc. Dans sa stratégie le Ministère a pour objectif d'Accroître la production pastorale et halieutique en vue non seulement de satisfaire les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matière des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation.

De plus la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) est mise en œuvre au MINEPIA à travers quatre programmes dont trois (3) programmes techniques et un programme support. La cohérence est ainsi établie entre le DSCE, la SDSR et les quatre (4) programmes tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

## CADRE LOGIQUE DES PROGRAMMES

<b>Programme</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Annee de Ref.</b>	<b>Niveau de Ref.</b>	<b>Annee cible</b>	<b>Niveau cible</b>	<b>Source de verification</b>

PROGRAMME 053	<b>Accroître la production des produits et denrées d'origine animale</b>	Taux d'accroissement de la production en équivalent viande des produits et denrées d'origine animale	<b>2020</b>	<b>3,9</b>	<b>2023</b>	<b>5,5</b>	Annuaire des statistiques du MINEPIA, Rapports d'activités des Délégations Régionales, rapport d'activités du PAD, rapports d'activités des projets et programmes (PRODEL, PEA-Jeune, ACEFA, AFOP...)
PROGRAMME 055	Protéger le cheptel des maladies animales et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origines animale et halieutiques	Proportion des foyers des maladies (animales et zoonotiques) assainies par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés	<b>2020</b>	<b>35</b>	<b>2023</b>	<b>50</b>	Rapports des DREPIA

PROGRAMME 057	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	Taux d'accroissement des quantités de produits halieutiques	2020	2,5	2023	7.5	Annuaire statistique du MINEPIA, Rapport des services déconcentrés du MINEPIA et les études précédentes sur les données statistiques.
PROGRAMME 058	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	2020	92,78	2023	100	- Rapport annuel d'activités du MINEPIA - RAP - Rapport de suivi de l'exécution physico financière

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 053

Développement des productions et des Industries Animales						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande)	Accroître la production de viande et de lait (de qualité)	Quantité de viande bovine produite	168 727	186 730	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

			Quantité de lait produit	248 836,6 3	253 813	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA
02	Amélioration de la productivité et de la production de la filière porcine	Assurer l'accroissement de la production de viande porcine	Quantité de viande porcine produite	66 588,7	69 278,81	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la station d'élevage de Kounden, les fiches de suivi des OP
03	Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole	Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole	Quantité de viande de volaille produite	134 464	137 153,3	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des SIMEL ; Les OP.
			Quantité d'œuf produite	88 082	91 640	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des SIMEL ; Les OP.
04	Amélioration de la productivité et de la production de la Filière Petits ruminants	Assurer l'accroissement de la production viande de qualité de petits ruminants	Quantité de viande caprine produite	25 619	26 393	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des SIMEL ; les Agro-Industries
			Quantité de viande ovine produite	13 224	13 893	- Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des stations d'élevageL ; les Agro-Industries
05	Amélioration de la productivité et de la production des autres filières d'élevages (élevage des équins et des asins, apiculture, élevages non conventionnels et des animaux de compagnie)	Assurer l'accroissement de la contribution des autres filières dans la production des produits d'origines animales	Quantité de miel produit	6 459	6 588,2	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des SIMEL
			Quantité de viande des élevages non conventionnels	0	2 040	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des SIMEL

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

06	Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments	Assurer l'accroissement en quantité et en qualité de la production d'aliment pour animaux	Quantité de foins pour animaux produite	0	18 000	Les rapports d'activités des programmes et projets, de la CDEN, CDENO, les OP
			Quantité d'aliments composés, stockés et disponibles ;	0	18 000	
07	Pilotage du programme 053	Favoriser la performance globale du programme à l'atteinte de ses objectifs	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme	89,13	100	-Rapport d'activités des sous-directions -Rapport d'activités des différentes structures du programme - Rapport des projets et programmes - Rapport des écoles de formations

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 055

## Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Contrôle des maladies animales	Améliorer la protection sanitaire des cheptels en vue d'accroître les productions animales	Proportion des foyers des maladies animales assainis par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés	46	61	Rapports des DREPIA
02	Santé publique vétérinaires	Protéger les populations humaines des maladies transmissibles par les animaux	Proportion des foyers des maladies zoonotiques assainis par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés	25	35	Rapports des DREPIA
03	Amélioration de la qualité de l'offre des services vétérinaires	Améliorer la protection sanitaire des cheptels en vue d'accroître les productions animales.	Nombre des vétérinaires installés en clientèle privée	128	158	les rapports d'activités, SDPVSPV, DREPIA, ONVC, les rapports d'activités des projets et programmes
04	Pilotage du programme	Favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme	58,33	100	Rapport annuel DSV

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 057

## Développement des productions halieutiques

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Maitrise de la production des pêches de captures	Augmenter la production des pêches de capture	Quantité des produits halieutiques débarqués	217 700	226 000	Annuaire statistique du MINEPIA, Rapport des services déconcentrés du MINEPIA et les études précédentes sur les données statistiques.
02	Développement de l'aquaculture intensive	Augmenter la production de l'aquaculture	Quantité des produits d'aquaculture obtenue	7 076,57	13 900	Annuaire statistique du MINEPIA, Rapport des services déconcentrés du MINEPIA et les études précédentes sur les données statistiques.
03	Appui conseils aux acteurs	Améliorer l'accompagnement et l'encadrement des acteurs	Nombre d'organisation des producteurs accompagnés	11	120	Rapport des services déconcentrés du MINEPIA, repertoire des aquaculteurs, des projets et programmes
04	Pilotage du programme	Favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme.	66,67	100	Rapport des services déconcentrés du MINEPIA

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 059

## Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Cadre de travail	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	50	100	Rapport d'activités du MINEPIA - Rapport d'activités des différentes structures du programme - Rapport des projets et programmes - Rapport des écoles de formations
02	Planification et gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	7	7	- La chaîne de résultats des programmes, de organismes sous-tutelles, programmes et projets à financement -Les documents de revue de programme produit par les différents programmes, Les documents de préparation du budget (CSP, CDMT, PPA, projet de loi de finances
03	Système d'information et production des données statistiques	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et des données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Nombre de documents statistiques produits et diffusés	70	100	Annuaire Statistique, Rapport Annuel de Performance (RAP)
04	Gestion des ressources humaines	Doter les services du MINEPIA des ressources humaines qualifiées,	Taux de mise en œuvre en œuvre du cadre organique et proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINEPIA	75	100	Rapport d'activités du MINEPIA - Rapport d'activités des différentes structures du programme - Rapport des projets et programmes - Rapport des écoles de formations
05	Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	50	100	Rapport d'audit de l'inspection générale
06	Conseil et assistance juridique	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion des textes élaborés par an et dans les délais	50	100	rapport d'activités de la cellule juridique et de la sous direction du personnel, solde et pension
07	Communication et relation publique	Augmentation de la visibilité des actions menées au MINEPIA	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture par an	40	40	rapport d'activités de la cellule de communication
08	Ressources documentaires et information des usagers	Améliorer la gestion des ressources documentaires et informations d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	50	100	Rapport d'Activités SDDA, SDAACL
09	Coordination, suivi et contrôle des activités ds services du MINEPIA	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégiques tenues par an	4	4	Rapport d'activités de la cellule de suivi

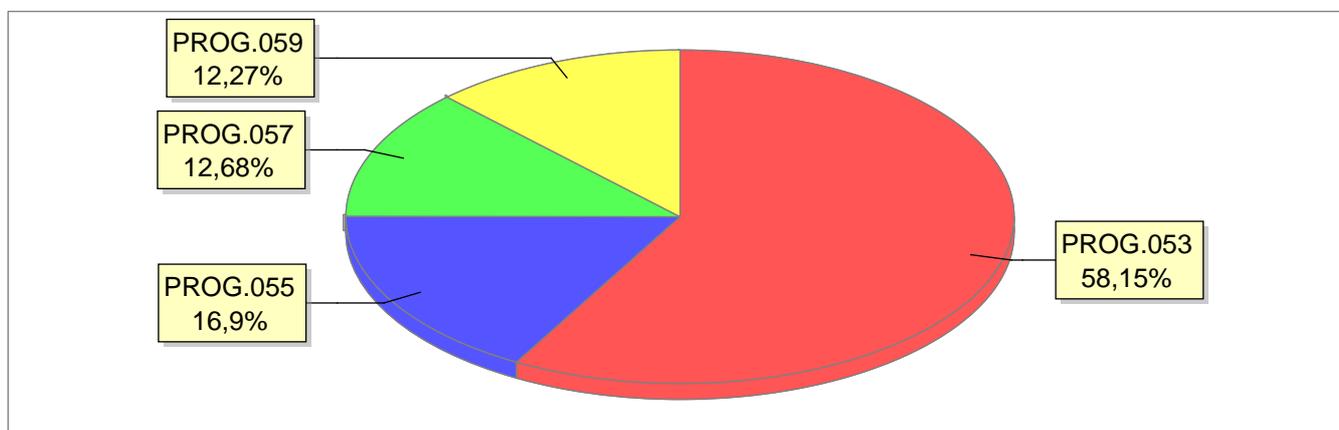
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



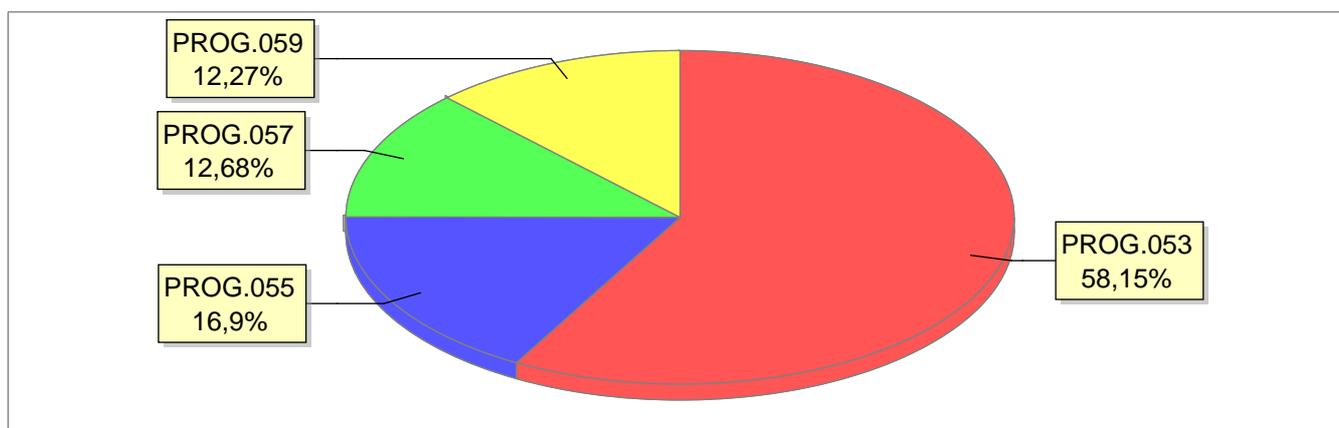
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
053 Développement des productions et des Industries Animales	5 880 700 000	5 880 700 000	20 595 694 276	20 595 694 276	26 476 394 276	26 476 394 276
055 Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses	2 906 130 000	2 906 130 000	4 787 199 938	4 787 199 938	7 693 329 938	7 693 329 938
057 Développement des productions halieutiques	2 584 970 000	2 584 970 000	3 189 770 571	3 189 770 571	5 774 740 571	5 774 740 571
059 Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales	4 647 200 000	4 647 200 000	940 601 190	940 601 190	5 587 801 190	5 587 801 190
<b>TOTAL</b>	<b>16 019 000 000</b>	<b>16 019 000 000</b>	<b>29 513 265 975</b>	<b>29 513 265 975</b>	<b>45 532 265 975</b>	<b>45 532 265 975</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





## **6. PROGRAMME 053**

Développement des productions et des Industries  
Animales

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**ATKAM HAMMAN**



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de développement des productions et des industries animales représente le cadre d'accompagnement et d'incitation des activités du secteur de l'élevage et des industries animales. Il vise l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales.

En effet, le Gouvernement en collaboration avec ses partenaires, met en œuvre une politique de développement des filières basées sur une meilleure organisation des principaux acteurs au niveau de chaque maillon (recherche, production, transformation, commercialisation) dans l'optique d'augmenter et de sécuriser les revenus de tous les intervenants. Compte tenu de sa potentielle contribution à l'économie nationale, le Gouvernement envisage d'impulser à ce sous-secteur une croissance durable en développant les productions et les industries animales tout en préservant les ressources naturelles qui y sont liées.

L'objectif du programme est d'accroître la production des produits et denrées d'origine animale. L'indicateur est le Taux d'accroissement de la production en équivalent viande des produits et denrées d'origine animale.

La finalité est que le sous-secteur de l'élevage constitue un puissant levier pour assurer la sécurité alimentaire, l'amélioration des revenus notamment en milieu rural et par conséquent la création de richesses ainsi que des emplois décents. Un accent particulier sera mis sur les actions d'intensification des productions, d'amélioration de la productivité et la compétitivité des filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois notamment la volaille, le porc, les gros et les petits ruminants.

Par ailleurs, la stratégie de diversification des produits animaux et des revenus des producteurs consistera à accroître la production des élevages non conventionnels. Un partenariat fructueux devra être établi avec la recherche pour d'autres espèces animales susceptibles de diversifier les revenus des producteurs et d'ouvrir éventuellement de nouveaux marchés. Il s'agira enfin de développer l'apiculture et l'industrie du cuir et des peaux.

Sur le plan organisationnel, ce programme est placé sous la responsabilité technique de la Direction du Développement des Productions et des Industries Animales, et la Direction des Pâturages, de l'Alimentation Animale et des Infrastructures d'Elevage. Pour son fonctionnement, le programme suit un organigramme bien défini. Il s'agit de :

- un responsable d'action ;
- un contrôleur de gestion ;
- des responsables d'activités ;
- des points focaux.

Sa mise en œuvre implique outre les services déconcentrés du MINEPIA, les organismes sous tutelles (SODEPA), les organismes rattachés notamment les caisses de développement de l'élevage (CDEN et CDENO,) les stations d'impulsion et de modernisation de l'élevage, les jumenteries, les structures de recherche, les organisations de producteurs, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la société civile et les autres administrations etc...

Outre ces organismes on note une forte implication des projets et programmes tels que le Programme ACEFA, le PRODEL, le LIFIDEP, le PD-COBIE, le PD-CEVEP à l'atteinte de

l'objectif stratégique de ce Programme.

En 2021, le programme a subi une REFORMULATION EN VUE DE SON ARRIMAGE a la SND30. Une approche filière a été adoptée afin de mieux prendre en compte tous les aspects de la chaine de valeur.

Les actions ainsi reformulées sont :

- Action 01 : Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande) ;
- Action 02 : Amélioration de la productivité et de la production de la filière porcine ;
- Action 03 : Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole ;
- Action 04 : Amélioration de la productivité et de la production de la filière petits ruminants ;
- Action 05 : Amélioration de la productivité et de la production des autres filières d'élevages (élevage des équins et des asins, apiculture, élevages non conventionnels et des animaux de compagnie) ;
- Action 6 ; Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments
- Action 07 : Pilotage du programme.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Assurer l'accroissement de la production des produits d'origine animale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accroissement de la production en équivalent viande des produits et denrées d'origine animale	%	2020	5,5	2022	5,5

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accroissement de la production en équivalent viande des produits et denrées d'origine animale	
Objectif	Assurer l'accroissement de la production des produits d'origine animale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes ; de la Planification, de la Coopération et des Statistiques, projets et programmes, services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données agrégées de production du sous-secteur EPIA	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Somme	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 3,9
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 5.5
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5,5
	Année: 2023	Valeur: 5,5
	Année: 2024	Valeur: 5,5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Annuaire des statistiques du MINEPIA, Rapports d'activités des Délégations Régionales, rapport d'activités du PAD, rapports d'activités des projets et programmes (PRODEL, PEA-Jeune, ACEFA, AFOP...)	
Mode de collecte des données	Fiches d'enquêtes transmises aux chefs de Centres Zootechniques et Vétérinaires	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Les responsables des services déconcentrés, Les chefs de services des statistiques	
Vérification/ Validation des données	La cellule des enquêtes et des statistiques du MINEPIA	
Service responsable de la synthèse des données	La cellule des enquêtes et des statistiques du MINEPIA	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	La cellule des enquêtes et des statistiques du MINEPIA	
Coût de collecte et d'analyse	La collecte et l'analyse des données de l'indicateur du programme nécessitent 30 000 000 FCFA (cellule des statistiques) à titre de frais de descentes de terrain, de suivi des OP, d'analyse des données.	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La collecte des données porte sur les structures et Op de grandes et moyennes tailles encadrées par le MINEPIA. Ainsi les productions d'OP de petites tailles non homologuées ne sont pas prises en compte qui représente l'essentiel des unités de production	
Modalités d'interprétation	L'indicateur fait le total des quantités de viande produite dans les diverses filières. Les autres produits tels que le lait et le miel sont convertis en équivalent viande afin d'être totaliser.	
5) Commentaires		
<p>-Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) Mettre à jour l'annuaire des Op de grande et moyenne taille;</p> <p>-Informer et préparer les sources de données;</p> <p>-Élaboration des outils (conception et test);</p> <p>-Conception des supports de documentation des données;</p> <p>-Information des acteurs de collecte;</p> <p>-Formation éventuelle des acteurs de collecte; - Collecte proprement dit</p> <p>-Réparer modalités d'analyse;</p> <p>-Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</p>		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA PRODUCTION DE LA FILIÈRE BOVINE (LAIT-VIANDE)
- ACTION 02:** AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA PRODUCTION DE LA FILIÈRE PORCINE
- ACTION 03:** AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA PRODUCTION DE LA FILIÈRE AVICOLE
- ACTION 04:** AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA PRODUCTION DE LA FILIÈRE PETITS RUMINANTS
- ACTION 05:** AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA PRODUCTION DES AUTRES FILIÈRES D'ÉLEVAGES (ÉLEVAGE DES ÉQUINS ET DES ASINS, APICULTURE, ÉLEVAGES NON CONVENTIONNELS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE)
- ACTION 06:** AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES AGRO PASTORAUX ET CONTRÔLE QUALITÉ DES ALIMENTS
- ACTION 07:** PILOTAGE DU PROGRAMME 053

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie mise en œuvre par le programme pour répondre aux objectifs fixes consistera pour les filières d'élevages et principalement pour la filière laitière en collaboration avec ses partenaires à :

- L'amélioration génétique du cheptel (bovin, porcins , petits ruminants et même de volaille et autres filières d'élevage) par la mise en place des unités de production des semences animales dans les stations d'élevage qui y joueront un rôle essentiel ; la création des parcs d'insémination avec la contribution des CTD, la formation des formateurs (experts en insémination artificielle et celle des inséminateurs professionnels avec le concours des écoles de formation et structures ayant une expérience dans le domaine dont la SODEPA, l'acquisition des vaches à haut potentiel laitier , des reproducteurs de race porcines et de petits ruminants avec le concours des projets et programmes (PRODEL, PDCVEP etc..) et des partenaires techniques et financiers ;
- L'amélioration de l'alimentation et l'abreuvement du cheptel à travers la promotion et l'intensification de la culture fourragère. Les stations d'élevage, la SODEPA, la CDEN et la CDENO, ainsi que les projets et programme interviendront dans la production de semences fourragères et leur diffusion, la sensibilisation et le renforcement des capacités des producteurs sur les techniques modernes de culture fourragère. Les responsables des services déconcentrés prendront également part à la vulgarisation des semences et des techniques de culture par la formation et les structurations des producteurs en GIC Coopératives spécialisées dans la production du foin. Dans le même ordre d'idée la DPAIE avec le concours des projets, des CTD et des PTF facilitera l'accès aux intrants de production d'aliments composés et

contribuera à l'aménagement des points d'eau dans les bassins de production et le long des couloirs de transhumance et piste à bétail;

- L'amélioration du circuit de transport, transformation et commercialisation des produits d'élevage par l'aménagement (construction et équipement) des infrastructures socio communautaires de base telles que les marchés à bétail, les centres de collecte de lait, les laiteries, les centres de collecte de miel, abattoirs, les boucheries modernes, les charcuteries, avec les contributions des Projets et Programmes. L'implication à la base des producteurs, des commerçants à bétails et des transformateurs permettra également de créer une synergie entre ces différents acteurs pour permettre un meilleur développement des chaînes de valeur des filières ;

- Le développement des infrastructures d'élevage (bâtiment et hydraulique) par les constructions des unités modernes de production, de transformation et commercialisation. Pour ce faire une forte adhésion des acteurs est nécessaires avec les concours des Projets et programmes qui assureront le financement des activités des acteurs (producteurs, transformateurs, GIC, coopératives, établissements etc...);

- L'appui et l'accompagnement des organisations de producteurs. Il s'agira principalement de faciliter et d'encourager la création des exploitations de moyennes et grandes importances, afin de passer ainsi à un élevage intensif susceptible d'augmenter significativement la production, améliorer l'exportation et par conséquent l'entrée des devises.

### ■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION 01**

##### **Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande)**

Il est question dans le cadre de cette action de développer la filière bovine afin d'accroître en qualité et quantité la production de viande et de lait. Pour ce faire elle se repose sur des activités visant à construire et équiper les infrastructures d'élevage bovin, assurer une alimentation de qualité pour le cheptel bovin par l'aménagement des champs fourragers et les constructions des points d'eau dans les principaux bassins d'élevage en collaboration avec les collectivités territoriales décentralisées, les stations d'élevage de Wakwa, Lougguéré et la station laitière de N'Gaoundéré. Au vu de l'absence d'un cheptel laitier performant, il est également question de soutenir la production laitière par l'amélioration génétique (introduction de races performantes, insémination artificielle des races locales et transfert embryonnaire) avec le concours du PRODEL, de la SODEPA, des stations d'élevage et des collaborateurs des services déconcentrés. Les constructions et réhabilitation des unités d'abattage, de commercialisation et transformations en collaboration avec les CTD permettront à termes de développer les industries de transformation de la viande et du lait.

Par ailleurs eu égard aux faibles capacités techniques des acteurs de la filière, ces derniers bénéficient d'accompagnements divers visant le renforcement de leurs capacités sur les techniques de production et de transformation, leurs structurations en GIC, Coopératives etc... et le financement de leurs projets à travers les différents projets existants (PRODEL, ACEFA, LIFIDEP, PDCOBIE etc...).

**OBJECTIF 1.** Accroître la production de viande et de lait (de qualité)

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de viande bovine produite	t	2020	168 727	2022	186 730
2	Quantité de lait produit	t	2020	248 836,63	2022	253 813

**ACTION 02****Amélioration de la productivité et de la production de la filière porcine**

Cette action porte sur la poursuite des activités de promotion de la production mises en œuvre depuis quelques années dans la filière porcine. Elle a pour objectif d'accroître la production de viande porcine. Pour y parvenir, diverses activités sont mises en œuvre. Il s'agit de :

- moderniser les infrastructures d'élevage porcin, d'assurer la disponibilité d'aliments de qualité destiné à l'élevage des porcs;
- appuyer l'amélioration génétique et la conservation des races porcines locales ;
- faciliter la construction des unités d'abattage de transformation et commercialisation de viande porcine ; et
- assurer le soutien des producteurs de la filière et l'accompagnement de ces derniers à la mise en place de leurs projets et de l'interprofession porcine.

Divers acteurs interviennent dans le cadre de cette action : la station d'élevage de Kounden pour la diffusion de géniteurs performants Naima, les projets et Programme (PRODEL, PCP-ACEFA) dans l'encadrement des producteurs, leur structuration, la modernisation des infrastructures d'élevage et le financement de leurs projets. Les CTD jouent un rôle considérable dans la réalisation des infrastructures socio communautaires de production, commercialisation, abattage et transformation des produits d'élevage.

**OBJECTIF 1.** Assurer l'accroissement de la production de viande porcine

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de viande porcine produite	t	2020	66 588,7	2022	69 278,81

**ACTION 03****Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole**

Cette action est le cadre d'appui à la modernisation de l'aviculture traditionnelle par l'accompagnement des producteurs (amélioration de l'habitat des volailles ; amélioration du taux d'éclosion) et l'appui à la production d'aliments complets (équipements de production d'aliment etc...).

**OBJECTIF 1.** Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de viande de volaille produite	t	2020	134 464	2022	137 153,3
2	Quantité d'œuf produite	t	2020	88 082	2022	91 640

**ACTION 04****Amélioration de la productivité et de la production de la Filière Petits ruminants**

La pratique de l'élevage des petits ruminants demeure en grande partie traditionnelle. Dans l'optique d'accroître les productions (viande et lait...) de qualité de petits ruminants, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre diverses activités à savoir : Construire et équiper les infrastructures d'élevage de petits ruminants en station ; assurer l'alimentation du cheptel en favorisant le développement de la production fourragère et la construction des points d'eau ; Appuyer l'amélioration génétique et la conservation du Cheptel ; construire et réhabiliter les unités d'abattage, de stockage, de transformation et de commercialisation des petits ruminants et assurer le soutien des producteurs.

**OBJECTIF 1.** Assurer l'accroissement de la production viande de qualité de petits ruminants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de viande ovine produite	t	2020	13 224	2022	13 893
2	Quantité de viande caprine produite	t	2020	25 619	2022	26 393

**ACTION 05****Amélioration de la productivité et de la production des autres filières d'élevages (élevage des équins et des asins, apiculture, élevages non conventionnels et des animaux de compagnie)**

Il est question à travers cette action de capitaliser l'apport des filières apicole et d'élevage non conventionnel dans la production des denrées et produits d'origines animales notamment à travers un soutien et accompagnement des producteurs.

**OBJECTIF 1.** Assurer l'accroissement de la contribution des autres filières dans la production des produits d'origines animales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de miel produit	t	2020	6 459	2022	6 588,2
2	Quantité de viande des élevages non conventionnels	t	2020	0	2022	2 040

**ACTION 06****Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments**

L'action porte sur l'ensemble des activités de soutien à la production notamment à l'apport en intrants alimentaires et la garantie de la qualité de ces derniers. Elle repose de ce fait sur la mise en œuvre des activités portant sur la réalisation des infrastructures socio - communautaires (points d'eau, marchés à bétail, balisage des pistes à bétail etc...) en collaboration avec les CTD, De plus la mise à niveau des structures de production d'aliments composés constitue un des maillons essentiels de cette action en collaboration avec les producteurs.

**OBJECTIF 1.** Assurer l'accroissement en quantité et en qualité de la production d'aliment pour animaux

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité d'aliments composés, stockés et disponibles ;	t	2020	0	2022	18 000
2	Quantité de foins pour animaux produite	t	2020	0	2022	18 000

**ACTION 07****Pilotage du programme 053**

L'action qui a pour objectif de favoriser la performance globale du programme à l'atteinte de ses objectifs repose principalement sur les activités de coordination des activités des différentes actions du programme et sur le suivi et l'évaluation des performances globales du programme par l'élaboration régulière des outils de la chaîne PPBS et les tenues des sessions de dialogue de gestion au sein du programme.

**OBJECTIF 1.** Favoriser la performance globale du programme à l'atteinte de ses objectifs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme	%	2020	89,13	2022	100

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité de viande bovine produite	
Objectif	Accroître la production de viande et de lait (de qualité)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	01 - Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de Développement des Productions et des Industries Animales.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de bovins abattus ; Quantité de viande produite	
Unité de mesure	tonne (t)	
Mode de calcul	Fiches d'enquêtes transmises aux chefs de centre ; Descente et suivi permanent des activités des structures concernées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 168 727
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 186730.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 186 730
	Année: 2023	Valeur: 197 934.9
	Année: 2024	Valeur: 198 165,0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services régionaux des productions animales ; Services régionaux des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Cellule des enquêtes et des statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	Service des Industries des viandes cuirs et peaux,	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des enquêtes et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	5000 000 FCFA permettront de suivre et collecter les données des unités de transformation sur l'étendue du territoire ; La collecte se fera mensuellement en vue de la synthèse annuelle.	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Porte sur la collecte des données de production des unités mises en place dans le cadre du programme et des grandes unités privées de transformation. La transformation artisanale n'est pas capitalisée du fait de l'existence de nombreuses petites unités non homologuées et très peu coopératives. L'exploitation des rapports peut aboutir des décomptes multiples d'une même production et la négligence de celle les plus importantes.	
Modalités d'interprétation	Tous les produits transformés seront simplement convertis en tonnes et additionnés. Cet indicateur permet ainsi d'appréhender l'évolution ou le développement de l'impact des unités de transformation à l'échelle nationale et d'apprécier leur incidence sur l'augmentation de la production.	
5) Commentaires		
<p>Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <p>Mettre la liste des unités de transformation à jour ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les responsables sur la nécessité de rapporter régulièrement leurs productions ;</li> <li>- Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test) ;</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte ;</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte ; - Collecte proprement dit ;</li> </ul> <p>Préparer modalités d'analyse ;</p> <p>Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs.</p>		

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité de lait produit	
Objectif	Accroître la production de viande et de lait (de qualité)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	01 - Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de Développement des Productions et des Industries Animales.	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification, de la Coopération et des Statistiques (DEPCS), les projets et programmes, les services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Produits laitiers	
Unité de mesure	tonne (t)	
Mode de calcul	Somme	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 248 836,63
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 253813,0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 253 813
	Année: 2023	Valeur: 287726,4
	Année: 2024	Valeur: 287726,4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de suivi évaluation des projets et programmes, les services régionaux des productions animales, services régionaux des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Cellule des Enquêtes et des statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	Services des Industries laitières,	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Enquêtes et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	-5 000 000 FCFA permettront de suivre et collecter les données des unités de transformation sur l'étendue du territoire ; -La collecte se fera mensuellement en vue de la synthèse annuelle.	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- Porte sur la collecte des données de production des unités mises en place dans le cadre du programme et des grandes unités privées de transformation. La transformation artisanale n'est pas capitalisée du fait de l'existence de nombreuses petites unités non homologuées et très peu coopératives. - L'exploitation des rapports peut aboutir des décomptes multiples d'une même production et la négligence de celle les plus importantes.	
Modalités d'interprétation	Tous les produits transformés seront simplement convertis en tonnes et additionnés. Cet indicateur permet ainsi d'appréhender l'évolution ou le développement de l'impact des unités de transformation à l'échelle nationale et d'apprécier leur incidence sur l'augmentation de la production.	
5) Commentaires		

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Quantité de viande porcine produite
Objectif	Assurer l'accroissement de la production de viande porcine
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales
Action concernée par l'objectif	02 - Amélioration de la productivité et de la production de la filière porcine
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de Développement des Productions et industries Animales (DDPIA)
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPCS, projets et programmes, Services Déconcentrés
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantité de viande de porc produite
Unité de mesure	tonne (t)
Mode de calcul	Somme - Fiches d'enquêtes transmises aux chefs de centre ; - Descentes et suivi des OP
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement
Dernier résultat connu	Année: 2019      Valeur: 66 588,7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 69278.81
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur: 67920,4
	Année: 2023      Valeur: 69278,81
	Année: 2024      Valeur: 71537,2
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des SIMEL
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de suivi évaluation des projets et programmes, les services régionaux des statistiques et services régionaux de productions animales
Vérification/ Validation des données	Cellule des Enquêtes et des Statistiques
Service responsable de la synthèse des données	Service du petit bétail, de la volaille et de la cuniculture
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Enquêtes et des Statistiques
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA permettra de suivre les différentes OP de production sur l'étendue du territoire afin de collecter permanemment les données et les analyser ; La collecte se fera mensuellement
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	les données de tous les abattages de porcs ne sont pas considérées du fait des abattages non contrôlés.
Modalités d'interprétation	Les données de production sont simplement additionnées.
5) Commentaires	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) Mettre la liste des OP à jour ;</li> <li>- Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test) ;</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte ;</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte ; - Collecte proprement dite ;</li> <li>- Préparer modalités d'analyse ;</li> <li>- Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs.</li> </ul>	

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité de viande de volaille produite	
Objectif	Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	03 - Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de Développement des Production et Industries Animales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification, de la Coopération et des Statistiques, les projets programmes et les services déconcentrés.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	- Quantité de poussin d'un jour mis sur le marché ; - Quantité de viande de volaille produite	
Unité de mesure	tonne (t)	
Mode de calcul	Somme Fiches d'enquêtes transmises aux chefs de centre ; Descentes et suivi des activités	
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 131 827
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 137153,3
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 134 464
	Année: 2023	Valeur: 137 153
	Année: 2024	Valeur: 252 568,3
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des stations d'élevage ; Les OP.	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de suivi évaluation des projets et programmes, les services déconcentrés des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Cellule des Enquêtes et des Statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	Service du petit bétail, de la volaille et de la cuniculture	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Enquêtes et des Statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	- Le suivi des différents acteurs, La collecte et l'analyse de leurs données de production revient à 5 000 000 FCFA; - Les infos sont collectées mensuellement et analysées en fin d'année.	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La production de volaille pourra être estimée sur la base des résultats des accouvoirs ce qui ne renseigne pas avec exactitude la production réelle, de plus l'indicateur Ne prend pas en compte toutes les op existantes notamment celles spécialisées dans l'aviculture villageoise.	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</li> <li>- Actualisation de la liste ou du répertoire des acteurs ;</li> <li>- Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test) ;</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte ;</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte ;</li> <li>- - Enquête proprement dite</li> <li>- Préparer modalités d'analyse :</li> <li>- Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs.</li> </ul>		

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité d'œuf produite	
Objectif	Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	03 - Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de Développement des Productions et des Industries Animales (DDPIA)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification, de la Coopération et des Statistiques, les projets et programmes et les services déconcentrés.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité d'œufs produits.	
Unité de mesure	tonne (t)	
Mode de calcul	Somme Fiches d'enquêtes transmises aux chefs de centre ; Descentes et suivi des activités	
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 88 082
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 91640.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 89 843
	Année: 2023	Valeur: 91 640
	Année: 2024	Valeur: 93 472,8
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des SIMEL ; Les OP.	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de suivi évaluation des projets et programmes, les services déconcentrés des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Cellule des Enquêtes et des Statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	Service du petit bétail, de la volaille et de la cuniculture	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Enquêtes et des Statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	- Le suivi des différents acteurs, La collecte et l'analyse de leurs données de production revient à 5 000 000 FCFA Les infos sont collectées mensuellement et analysées en fin d'année.	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La production de volaille pourra être estimée sur la base des résultats des accouvoirs ce qui ne renseigne pas avec exactitude la production réelle, de plus l'indicateur Ne prend pas en compte toutes les op existantes notamment celles spécialisées dans l'aviculture villageoise.	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</li> <li>- Actualisation de la liste ou du répertoire des acteurs ;</li> <li>- Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test) ;</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte ;</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte ;</li> <li>- - Enquête proprement dite</li> <li>- Préparer modalités d'analyse :</li> <li>- Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs.</li> </ul>		

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité de viande caprine produite	
Objectif	Assurer l'accroissement de la production viande de qualité de petits ruminants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	04 - Amélioration de la productivité et de la production de la Filière Petits ruminants	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes ; de la Planification, de la Coopération et des Statistiques, projets et programmes, services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de caprins abattus.	
Unité de mesure	tonne (t)	
Mode de calcul	Somme Fiches d'enquêtes transmises aux chefs de centre ; Descentes et suivi des OP	
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 25 619
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 26393.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 25 875
	Année: 2023	Valeur: 26 393
	Année: 2024	Valeur: 26 656.9
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des Stations d'élevages ; les Agro-Industries	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de suivi évaluation des projets et programmes, les services déconcentrés des statistiques/Service de l'alimentation animale	
Vérification/ Validation des données	Cellule des Enquêtes et des statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	Service du petit bétail, de la volaille et de la cuniculture	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Enquêtes et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la collecte de ces données auprès des OP, 5000 000 FCFA sont nécessaires au suivi permanent de ces structures à travers des descentes sur le terrain des enquêtes et à l'analyse des données.</li> <li>• Les données seront collectées annuellement.</li> </ul>	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur ne prend pas en compte toutes les OP existantes.	
Modalités d'interprétation	- les données de tous les abattages de chevres ne sont pas considérées du fait des abattages non contrôlés. Les données de production sont simplement additionnées	
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</li> <li>- Actualiser la liste des structures à suivre ;</li> <li>- Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>- Suivi des activités des structures de production d'aliments pour bétail ;</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test) ;</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte ;</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte ; Préparer modalités d'analyse ;</li> <li>- Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</li> </ul>		

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Quantité de viande ovine produite
Objectif	Assurer l'accroissement de la production viande de qualité de petits ruminants
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales
Action concernée par l'objectif	04 - Amélioration de la productivité et de la production de la Filière Petits ruminants
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes ; de la Planification, de la Coopération et des Statistiques, projets et programmes, services déconcentrés
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'ovins abattus
Unité de mesure	tonne (t)
Mode de calcul	Fiches d'enquêtes transmises aux chefs de centre ; Descentes et suivi des OP
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement
Dernier résultat connu	Année: 2018      Valeur: 13 224
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 13893.0
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur: 13 621
	Année: 2023      Valeur: 13 893
	Année: 2024      Valeur: 25 974.7
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des SIMEL ; les Agro-Industries
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de suivi évaluation des projets et programmes, les services déconcentrés des statistiques/Service de l'alimentation animale
Vérification/ Validation des données	Cellule des Enquêtes et des statistiques
Service responsable de la synthèse des données	Service du petit bétail, de la volaille et de la cuniculture
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Enquêtes et des statistiques
Coût de collecte et d'analyse	-Pour la collecte de ces données auprès des OP, 5000 000 FCFA sont nécessaires au suivi permanent de ces structures à travers des descentes sur le terrain des enquêtes et à l'analyse des données ; -Les données seront collectées annuellement.
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	L'indicateur ne prend pas en compte toutes les OP existantes. les données de tous les abattages de porcs ne sont pas considérées du fait des abattages non contrôlés.
Modalités d'interprétation	Les données de production sont simplement additionnées.
5) Commentaires	
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <p>-Actualiser la liste des structures à suivre ;</p> <p>-Informier et préparer les sources de données ;</p> <p>-Suivi des activités des structures de production d'aliments pour bétail ;</p> <p>-Élaboration des outils (conception et test) ;</p> <p>-Conception des supports de documentation des données ;</p> <p>-Information des acteurs de collecte ;</p> <p>-Formation éventuelle des acteurs de collecte ;</p> <p>-Préparer modalités d'analyse : Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</p>	

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité de miel produit	
Objectif	Assurer l'accroissement de la contribution des autres filières dans la production des produits d'origines animales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	05 - Amélioration de la productivité et de la production des autres filières d'élevages (élevage des équins et des asins, apiculture, élevages non conventionnels et des animaux de compagnie)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes ; de la Planification, de la Coopération et des Statistiques, projets et programmes, services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité de miel produite	
Unité de mesure	tonne (t)	
Mode de calcul	somme Fiches d'enquêtes transmises aux chefs de centre ; Descentes et suivi des OP	
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 6459
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 6588.2
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 6588,2
	Année: 2023	Valeur: 7500
	Année: 2024	Valeur: 9387,2
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des Stations d'élevages.	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de suivi évaluation des projets et programmes, les services déconcentrés des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Cellule des enquêtes et des statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	Le service de l'élevage non conventionnel, de l'apiculture et des animaux de compagnie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des enquêtes et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA, Données collectées mensuellement suite au suivi permanent des structures	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur ne prend pas en compte toutes les OP existantes.	
Modalités d'interprétation	Les données de production sont simplement additionnées.	
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) Actualiser la liste des OP disposant d'infrastructures de production et d'hydraulique pastorale ;</li> <li>- Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test) ;</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte ;</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte ; - Descente proprement dite ;</li> <li>- Préparer modalités d'analyse ;</li> <li>- Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs.</li> </ul>		

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Quantité de viande des élevages non conventionnels
Objectif	Assurer l'accroissement de la contribution des autres filières dans la production des produits d'origines animales
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales
Action concernée par l'objectif	05 - Amélioration de la productivité et de la production des autres filières d'élevages (élevage des équins et des asins, apiculture, élevages non conventionnels et des animaux de compagnie)
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes ; de la Planification, de la Coopération et des Statistiques, projets et programmes, services déconcentrés
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	- Nombre de cobayes, aulacodes, lapins ; - Quantité de viandes cobayes, aulacodes, lapins etc...
Unité de mesure	tonne (t)
Mode de calcul	somme Fiches d'enquêtes transmises aux chefs de centre ; Descentes et suivi des OP
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement
Dernier résultat connu	Année: 2019      Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 2040.0
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur: 2020
	Année: 2023      Valeur: 2040
	Année: 2024      Valeur: 3060
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités des stations d'élevage
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de suivi évaluation des projets et programmes, les services déconcentrés des statistiques
Vérification/ Validation des données	Cellule des enquêtes et des statistiques
Service responsable de la synthèse des données	Le service de l'élevage non conventionnel, de l'apiculture et des animaux de compagnie
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Le service de l'élevage non conventionnel, de l'apiculture et des animaux de compagnie
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
<b>Indicateur</b>	Quantité de foins pour animaux produite
<b>Objectif</b>	Assurer l'accroissement en quantité et en qualité de la production d'aliment pour animaux
<b>Stratégie concernée</b>	
<b>Programme concerné par l'objectif</b>	053 - Développement des productions et des Industries Animales
<b>Action concernée par l'objectif</b>	06 - Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments
<b>Service responsable de l'atteinte de l'objectif</b>	Direction des Pâturage de l'Alimentation et des Infrastructures d'Elevage
<b>Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif</b>	Division des Etudes ; de la Planification, de la Coopération et des Statistiques, projets et programmes, services déconcentrés
2) Description de l'indicateur	
<b>Nature précise des données à utiliser</b>	Quantité de foins récolté, stocké et disponible ;
<b>Unité de mesure</b>	tonne (t)
<b>Mode de calcul</b>	somme Formulaire d'enquête envoyés aux responsables de centre ; Descentes et suivi des OP
<b>Périodicité de la mesure</b>	L'indicateur est mesuré annuellement
<b>Dernier résultat connu</b>	Année: 2017      Valeur: 0
<b>Cible fixée à la fin de l'action</b>	Année: 2022      Valeur: 18000.0
<b>Prévisions annuelles</b>	Année: 2022      Valeur: 10000
	Année: 2023      Valeur: 12000
	Année: 2024      Valeur: 14000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
<b>Source de données</b>	Rapports d'activité des programmes et projets, autorisations de création et d'ouverture, rapports d'activité des Délégués Régionaux, rapports d'activité des stations d'élevage
<b>Mode de collecte des données</b>	
<b>Services ou organismes responsables de la collecte des données</b>	services régionaux des pâturages, des enquêtes et des statistiques, les projets et programmes les caisses (CDEN, CDENO)
<b>Vérification/ Validation des données</b>	Direction des Pâturage de l'Alimentation et des Infrastructures d'Elevage cellule des enquêtes et des statistiques
<b>Service responsable de la synthèse des données</b>	Unité de suivi et d'évaluation des projets et programmes, services déconcentrés de statistiques.
<b>Service interne ou structure externe responsable des analyses</b>	Unité de statistiques
<b>Coût de collecte et d'analyse</b>	5 000 000 fcfa
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
<b>Limites et biais connus</b>	L'indicateur ne prend pas en compte toutes les OP existantes.
<b>Modalités d'interprétation</b>	Les données de production sont simplement additionnées.
5) Commentaires	
<p>- Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) Mettre la liste des OP à jour ;</p> <p>- Informer et préparer les sources de données ;</p> <p>- Élaboration des outils (conception et test) ;</p> <p>- Conception des supports de documentation des données ;</p> <p>- Information des acteurs de collecte ;</p> <p>- Formation éventuelle des acteurs de collecte ;</p> <p>- Collecte proprement dite ;</p> <p>- Préparer modalités d'analyse ;</p>	

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité d'aliments composés, stockés et disponibles ;	
Objectif	Assurer l'accroissement en quantité et en qualité de la production d'aliment pour animaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	06 - Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Pâturage de l'Alimentation et des Infrastructures d'Elevage	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes ; de la Planification, de la Coopération et des Statistiques, projets et programmes, services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantité d'aliments composés, stockés et disponibles ;	
Unité de mesure	tonne (t)	
Mode de calcul	somme	
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 18000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 18 000
	Année: 2023	Valeur: 20 000
	Année: 2024	Valeur: 21 000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité des programmes et projets, autorisations de création et d'ouverture, rapports d'activité des Délégués Régionaux, rapports d'activité des Stations d'élevage	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	services régionaux des pâturages, des enquêtes et des statistiques, les projets et programmes les caisses (CDEN, CDENO)	
Vérification/ Validation des données	Direction des Pâturage de l'Alimentation et des Infrastructures d'Elevage/ cellule des enquêtes et des statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	Unité de suivi et d'évaluation des projets et programmes, services déconcentrés de statistiques.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	cellule des enquêtes et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 fcfa par an	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur ne prend pas en compte toutes les OP existantes.	
Modalités d'interprétation	Les données de production sont simplement additionnées.	
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) Mettre la liste des OP à jour ;</li> <li>- Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test) ;</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte ;</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte ;</li> <li>- Collecte proprement dite ;</li> <li>- Préparer modalités d'analyse :</li> </ul>		

**PROGRAMME 053 - Développement des productions et des Industries Animales**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme	
Objectif	Favoriser la performance globale du programme à l'atteinte de ses objectifs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	053 - Développement des productions et des Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	07 - Pilotage du programme 053	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PROGRAMME DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Les projets et programmes y intervenant, la SODEPA, les structures rattachées, les services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Etat de mise en œuvre des activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Rapport des activités exécutées sur le nombre d'activités budgétisées - Mission de suivi de l'exécution financière du BIP -Descente sur le terrain	
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré trimestriellement	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 89,13
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Rapport d'activités des sous-directions -Rapport d'activités des différentes structures du programme -Rapport des projets et programmes -Rapport des écoles de formations - PROBMIS ( situation consolidée du Budget )	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET INDUSTRIES ANIMALES	
Service responsable de la synthèse des données	SOUS DIRECTION DU BUDGET MATERIEL ET MAINTENANCE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du budget	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	toutes les parties prenantes du programme sont consultés	
Modalités d'interprétation	Exploitation des rapports d'activités du programme	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) ;</p> <p>-Informier et préparer les sources de données ;</p> <p>-Élaboration des outils (conception et test) ;</p> <p>-Conception des supports de documentation des données ; - Information des acteurs de collecte ;</p> <p>-Formation éventuelle des acteurs de collecte ;</p> <p>-Préparer modalités d'analyse : Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs.</p>		

#### 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande)	20 000 000	20 000 000	9 683 526 301	9 683 526 301	9 703 526 301	9 703 526 301
02	Amélioration de la productivité et de la production de la filière porcine	3 270 000 000	3 270 000 000	5 457 373 975	5 457 373 975	8 727 373 975	8 727 373 975
03	Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole	0	0	600 000 000	600 000 000	600 000 000	600 000 000
04	Amélioration de la productivité et de la production de la Filière Petits ruminants	0	0	4 600 000 000	4 600 000 000	4 600 000 000	4 600 000 000
05	Amélioration de la productivité et de la production des autres filières d'élevages (élevage des équins et des asins, apiculture, élevages non conventionnels et des animaux de compagnie)	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
06	Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments	50 000 000	50 000 000	254 794 000	254 794 000	304 794 000	304 794 000
07	Pilotage du programme 053	2 530 700 000	2 530 700 000	0	0	2 530 700 000	2 530 700 000
<b>TOTAL</b>		<b>5 880 700 000</b>	<b>5 880 700 000</b>	<b>20 595 694 276</b>	<b>20 595 694 276</b>	<b>26 476 394 276</b>	<b>26 476 394 276</b>



## **7. PROGRAMME 055**

Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**GARGA GONNE**



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les conclusions des missions d'évaluation des services vétérinaires par l'OIE (PVVS) constituent les motifs essentiels de la formulation du Programme d'amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de lutte contre les zoonoses. L'objectif du programme est de protéger le cheptel des maladies animales et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique. Les indicateurs de suivi sont les Taux de mortalité dû aux maladies animales et fréquence des saisies.

Pour protéger les cheptels et les consommateurs de l'ensemble du pays, le programme « d'amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses » a été formulé. À cet égard, le défi consistera à gérer les maladies animales et les maladies d'origine alimentaire de manière à optimiser les effets sur l'économie et la santé humaine. Il s'agira de mener des actions sur la prévention, la maîtrise progressive des maladies animales, l'élimination des maladies nouvelles émergentes. De façon précise les interventions porteront sur : (i) le contrôle des maladies animales, (ii) la protection des consommateurs et lutte contre les zoonoses et (iii) l'amélioration de la qualité des médicaments et produits à usage vétérinaire et développement de la profession vétérinaire.

Sur le plan organisationnel, ce programme est placé sous la responsabilité technique de la Direction des Services Vétérinaires. Pour son fonctionnement, le programme suit un organigramme reparti comme suit :

- Action 01 : Contrôle des maladies animales
- Action 02 : Santé publique vétérinaire
- Action 03 : Amélioration de l'offre des services vétérinaires
- Action 04 : Pilotage du programme

Quant aux activités, des modifications ont également été apportées. Le tableau ci-dessous présente le programme 055.

Sur le plan organisationnel, ce programme est placé sous la responsabilité technique de la Direction des services vétérinaires. Pour son fonctionnement, le programme suit un organigramme reparti comme suit :

- des responsables d'action ;
- un contrôleur de gestion ;
- des responsables d'activités ;
- des points focaux.

A l'horizon 2022, il s'agira d'accroître la proportion des foyers des maladies (animales et zoonotiques) assainies par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés.

**■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE**

**OBJECTIF 1** Protéger le cheptel des maladies animales et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale et halieutiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des foyers des maladies (animales et zoonotiques) assainies par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés	%	2020	35	2022	45

**PROGRAMME 055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des foyers des maladies (animales et zoonotiques) assainies par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés
Objectif	Protéger le cheptel des maladies animales et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale et halieutiques
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Services Vétérinaires
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPCS RESCAM DECENTRALISED SERVICES
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Nombre des foyers des maladies animales assainis ou gérés ; -Nombre foyers des maladies animales notifiés et confirmés.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Ratio entre le nombre de foyers des maladies animales assainis ou gérés par rapport au nombre foyers notifiés et confirmés (exprimé en pourcentage)  Numérateur : Nombre des foyers des maladies animales assainis ou gérés Dénominateur : Nombre foyers des maladies animales notifiés et confirmés
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement
Dernier résultat connu	Année: 2017 Valeur: 35%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 40%
	Année: 2023 Valeur: 45%
	Année: 2024 Valeur: 50%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports du réseau d'épidémiologie
Mode de collecte des données	-Collectes annuelle par les rapports d'activité (DREPIA) et hebdomadaire par le renseignement des fiches d'alerte (RESCAM) ; Les informations collectées au niveau des CZV (unité de base) passent par les DDEPIA, puis les DREPIA et arrivent à la DSV via le RESCAM ou elles sont compilées, traitées, analysées et diffusées.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DREPIA, DDEPIA, DAEPPIA, CZV
Vérification/ Validation des données	Descentes de terrains
Service responsable de la synthèse des données	direction des Services Vétérinaires
Service interne ou structure externe responsable des analyses	LANAVET, CPC, METABIOTA
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Le nombre des foyers confirmés et notifiés dépend de la complétude de rapportage des données, des facilités d'accès au diagnostic de laboratoire et de l'efficacité du laboratoire ; -Certaines maladies animales ne sont pas considérées comme prioritaires pour les services vétérinaires officiels et ne nécessitent pas une intervention particulière des services vétérinaires
Modalités d'interprétation	L'augmentation des foyers assainis par les services vétérinaires traduit un meilleur contrôle des maladies et donc une réduction de leur incidence sur les productions.
5) Commentaires	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et préparer les sources de données</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test)</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte.</li> </ul>	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CONTRÔLE DES MALADIES ANIMALES
- ACTION 02:** SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRES
- ACTION 03:** AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'OFFRE DES SERVICES VÉTÉRINAIRES
- ACTION 04:** PILOTAGE DU PROGRAMME

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'objectif du programme 055 est d'accroître de 5% la proportion des foyers des maladies (animales et zoonotiques) assainies par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés afin de réduire l'incidence des maladies animales sur la productivité et d'accroître la production pastorale et halieutique pour satisfaire les besoins nutritionnels des populations et les besoins en agro-industries et dégager des excédents pour l'exportation. La stratégie consistera à :

- contrôler les maladies animales
- protéger les consommateurs et lutter contre les zoonoses
- améliorer la qualité des médicaments et produits à usage vétérinaire et promouvoir le développement de la profession vétérinaire.

## ■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### Contrôle des maladies animales

Il s'agit d'assurer la couverture sanitaire des cheptels par la surveillance et la prévention des maladies animales, la lutte contre les maladies animales et le développement des infrastructures de santé animales.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la protection sanitaire des cheptels en vue d'accroître les productions animales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des foyers des maladies animales assainis par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés	%	2020	46	2022	61

### ACTION 02

#### Santé publique vétérinaires

cette action vise à assurer la qualité des aliments par l'inspection sanitaire vétérinaire, la lutte contre les zoonoses et l'analyse des denrées alimentaires d'origines animales et halieutiques

**OBJECTIF 1.** Protéger les populations humaines des maladies transmissibles par les animaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des foyers des maladies zoonotiques assainis par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés	%	2020	25	2022	35

**ACTION 03**

## Amélioration de la qualité de l'offre des services vétérinaires

Il est question d'améliorer la qualité des prestations vétérinaires à travers l'amélioration du maillage du territoire national par les professionnels de santé animal et l'assainissement du marché du médicament vétérinaire.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la protection sanitaire des cheptels en vue d'accroître les productions animales.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre des vétérinaires installés en clientèle privée	nb	2020	128	2022	158

**ACTION 04**

## Pilotage du programme

L'action vise une introduction progressive des principes de la gestion axée sur les résultats à tous les niveaux de mise en œuvre des activités du programme. Pour cela, elle met à contribution les ressources, pour l'accomplissement optimal des missions qui lui sont dévolues à un moindre coût.

**OBJECTIF 1.** Favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme	%	2020	58,33	2022	100

**PROGRAMME 055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des foyers des maladies animales assainis par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés	
Objectif	Améliorer la protection sanitaire des cheptels en vue d'accroître les productions animales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses	
Action concernée par l'objectif	01 - Contrôle des maladies animales	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Services Vétérinaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Réseau d'épidémiosurveillance, services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre des foyers des maladies animales assainis ou gérés ; -Nombre foyers des maladies animales notifiés et confirmés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Le nombre de foyers de maladies animales assainis sur le nombre de foyers de maladies prioritaires notifiés confirmés	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 46
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 61.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 61%
	Année: 2023	Valeur: 66%
	Année: 2024	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports des DREPIA	
Mode de collecte des données	Renseignement des fiches d'alerte/fiches de demande d'analyse, fiche de résultats de laboratoire/ rapport de gestion des foyers des DREPIA	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSV, DREPIA, DDEPIA, DAEPIA, CZV	
Vérification/ Validation des données	Descentes de terrains	
Service responsable de la synthèse des données	Service d'Epidémiosurveillance, Service de la Santé des Animaux Domestiques, RESCAM, SDPSE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	LANAVET, CPC, METABIOTA	
Coût de collecte et d'analyse	50 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Le nombre des foyers confirmés et notifiés dépend de l'efficacité du dispositif de surveillance des maladies animales</li> <li>•Certaines maladies animales ne sont pas considérées comme prioritaires pour les services vétérinaires</li> </ul>	
Modalités d'interprétation	L'augmentation des foyers assainis par les services vétérinaires traduit un meilleur contrôle des maladies et donc une réduction de leur incidence sur les productions	
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test)</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte ;</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte.</li> </ul>		

**PROGRAMME 055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des foyers des maladies zoonotiques assainis par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés
Objectif	Protéger les populations humaines des maladies transmissibles par les animaux
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses
Action concernée par l'objectif	02 - Santé publique vétérinaires
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Services vétérinaires
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Réseau d'épidémiosurveillance Service Déconcentré
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	- données quantitatives : numérateur : nombre d'animaux malades (zoonoses) le dénominateur population à risque
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Renseignement des fiches d'alerte
Périodicité de la mesure	Descentes de terrains
Dernier résultat connu	Année: 2018      Valeur: 25
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 35.0
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur: 35
	Année: 2023      Valeur: 40
	Année: 2024      Valeur: 45
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports du réseau d'épidémiosurveillance
Mode de collecte des données	Renseignement des fiches d'alerte
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DREPIA, DDEPIA, DAEPIA, CZV
Vérification/ Validation des données	Descentes de terrains
Service responsable de la synthèse des données	Service d'épidémio-surveillance
Service interne ou structure externe responsable des analyses	LANAVET, CPC et METABIOTA
Coût de collecte et d'analyse	30 000 000 FCFA
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Usage d'Excel
Modalités d'interprétation	Exploitation des données des régions à travers les fiches des collectes d'informations
5) Commentaires	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test)</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte.</li> </ul>	

**PROGRAMME 055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des vétérinaires installés en clientèle privée	
Objectif	Améliorer la protection sanitaire des cheptels en vue d'accroître les productions animales.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses	
Action concernée par l'objectif	03 - Amélioration de la qualité de l'offre des services vétérinaires	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Services Vétérinaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SERVICES DECONCENTRES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de vétérinaires installés ; Nombre d'autorisations d'installation délivrées ; Nombre de cabinets professionnels fermés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Rapports annuels	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 128
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 158.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 148
	Année: 2023	Valeur: 158
	Année: 2024	Valeur: 168
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	SDPVSPV, DREPIA, ONVC	
Mode de collecte des données	Rapports annuels	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de pharmacie vétérinaire et services vétérinaires du secteur privé	
Vérification/ Validation des données	Sous-direction de pharmacie vétérinaire et services vétérinaires du secteur privé	
Service responsable de la synthèse des données	Service de pharmacie vétérinaire et services vétérinaires du secteur privé	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	LANAVET, CPC et METABIOTA	
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Seuls les médicaments enregistrés sont soumis à l'analyse	
Modalités d'interprétation	Exploitation des données des régions à travers les fiches de collecte d'informations	
5) Commentaires		
-Conception d'outils de collecte ; -Référencement auprès des délégués régionaux et de l'ONVC ; -Analyse des données et évaluation de l'indicateur.		

**PROGRAMME 055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme	
Objectif	Favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses	
Action concernée par l'objectif	04 - Pilotage du programme	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSV	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPCS SERVICES DECONCENTRES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives : nombre d'activités programmées, nombre d'activités réalisées - Numérateur : nombre d'activités programmées dénominateur : nombre d'activités réalisées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport d'activités	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 58,33
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport annuel DSV	
Mode de collecte des données	Rapport d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Services de la DSV	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Seuls les activités programmé sont soumis à l'analyse	
Modalités d'interprétation	Exploitation des données des regions à travers les fiches de collecte d'informations	
5) Commentaires		
-Conception d'outils de collecte ; -Référencement auprès des délégués régionaux et de l'ONVC ; -Analyse des données et évaluation de l'indicateur.		

#### ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Contrôle des maladies animales	45 000 000	45 000 000	4 595 085 938	4 595 085 938	4 640 085 938	4 640 085 938
02	Santé publique vétérinaires	50 000 000	50 000 000	172 114 000	172 114 000	222 114 000	222 114 000
03	Amélioration de la qualité de l'offre des services vétérinaires	62 000 000	62 000 000	20 000 000	20 000 000	82 000 000	82 000 000
04	Pilotage du programme	2 749 130 000	2 749 130 000	0	0	2 749 130 000	2 749 130 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 906 130 000</b>	<b>2 906 130 000</b>	<b>4 787 199 938</b>	<b>4 787 199 938</b>	<b>7 693 329 938</b>	<b>7 693 329 938</b>

## **8. PROGRAMME 057**

Développement des productions halieutiques

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**GUY IRENE MIMBANG**



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La stratégie du Gouvernement consiste à lever les contraintes qui empêchent la gestion responsable de la pêche et le développement durable de l'aquaculture. L'objectif triennal pour la période 2021-2023 pour le MINEPIA est d'accroître de 30% l'offre en produits de pêches et de l'aquaculture.

C'est ainsi que, pour atteindre ces objectifs, le MINEPIA, s'est appuyé sur le programme 408 intitulé « Développement des productions halieutiques » qui s'aligne sur l'axe de la stratégie du secteur rural dénommé « Modernisation de l'appareil productif », qui a été mis sur pied suivant les dispositions du décret N° 2012/382 du 14 septembre 2012, visant l'accroissement durablement des productions halieutiques par la maîtrise de la production des pêches de capture, le développement de l'aquaculture intensive et le développement des infrastructures aquacoles et de la pêche. Tout ceci à travers un meilleur suivi, un contrôle et une surveillance des activités de pêche, la lutte contre la pêche INN, la réduction des pertes post capture, la formation des acteurs de la pêche et de l'aquaculture ainsi que l'appui en équipements, le développement de l'aquaculture intensive et l'aménagement des infrastructures.

Le fonctionnement de ce programme repose sur son principe d'opérationnalisation de ses activités conduites par une équipe composée de :

- un responsable de programme ;
- des responsables d'actions ;
- un contrôleur de gestion ;
- des responsables d'activités ;
- des référents.

En 2018, le programme a subi une refonte avec le concours de l'Union Européenne et ses actions ont été reformulées, passant ainsi de trois (03) à quatre (04) actions que sont :

- *Action 01 : Maîtrise de la production des pêches de capture ;*
- *Action 02 : Développement de l'aquaculture intensive ;*
- *Action 03 : Appui conseils aux acteurs ;*
- *Action 04 : Pilotage du programme.*

Pour une meilleure atteinte de résultats du programme, les indicateurs sont exprimés en quantité de produits de pêches et d'aquaculture disponibles et en baisse de volume d'importations.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accroissement des quantités de produits halieutiques produits	%	2020	2,5	2022	6,9

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux d'accroissement des quantités de produits halieutiques produits
Objectif	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	057 - Développement des productions halieutiques
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des productions et des Industries Halieutiques
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification de la Coopération et des Statistiques, les projets et programmes, les services déconcentrés
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantité de produits débarqués (frais et séchés) et produits de pisciculture
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Les dispositifs de collecte des données statistiques au MINEPIA
Périodicité de la mesure	L'indicateur est mesuré annuellement
Dernier résultat connu	Année: 2016 Valeur: 2,5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 6,9
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 6,9
	Année: 2023 Valeur: 7,5
	Année: 2024 Valeur: 8,5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Annuaire statistique du MINEPIA, Rapport des services déconcentrés du MINEPIA et les études précédentes sur les données statistiques.
Mode de collecte des données	Les dispositifs de collecte des données statistiques au MINEPIA
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centre des pêches et Poste de Contrôle de Pêche, Stations aquacoles, Services Régionaux de Statistiques, Service de statistique du MINEPIA
Vérification/ Validation des données	Elle est effectuée par la DEPCS en collaboration avec la DPAIH. le facteur de correction est appliqué à certaines données reçu du terrain pour une meilleure interprétation.
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques / DEPCS (Cellule des statistiques)
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, de la Planification, des Statistiques et de la coopération. (Cellule des statistiques)
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000 Fcfa
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-La collecte des statistiques est liée aux taxes ; -Les statistiques sont obtenues le plus souvent sur déclaration des acteurs, --Certains débarquements effectués pendant la nuit échappent aux agents de collectes.
Modalités d'interprétation	Tenir compte du fait que les produits halieutiques peuvent être à l'état frais, fumé ou séché voire en conserve etc.
5) Commentaires	
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Informer et préparer les sources de données</li> <li>o Elaboration des outils (conception et test)</li> <li>o Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>o Information des acteurs de collecte</li> <li>o Formation éventuelle des acteurs de collecte.</li> </ul> <p>-Préparer modalités d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</li> </ul>	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** MAITRISE DE LA PRODUCTION DES PÊCHES DE CAPTURES
- ACTION 02:** DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE INTENSIVE
- ACTION 03:** APPUI CONSEILS AUX ACTEURS
- ACTION 04:** PILOTAGE DU PROGRAMME

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### Maitrise de la production des pêches de captures

Dans cette action il est question d'améliorer la gouvernance en matière des pêches, de lutter contre la pêche irresponsable, d'amélioration des conditions de travail des acteurs, l'accès aux intrants et autres matériels de pêche

**OBJECTIF 1.** Augmenter la production des pêches de capture

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité des produits halieutiques débarqués	t	2020	217 700	2022	226 000

### ACTION 02

#### Développement de l'aquaculture intensive

Les activités de cette action contribueront à atteindre **11590 tonnes** de poissons d'aquaculture en 2021. Ceci nécessite la mise en place d'unité de fabrication d'aliments pour poisson, le développement de l'aquaculture à travers l'acquisition et l'installation des cages, l'acquisition de matériel d'aquaculture hors-sol et l'appui à l'installation des jeunes dans les unités pilotes d'aquaculture.

**OBJECTIF 1.** Augmenter la production de l'aquaculture

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité des produits d'aquaculture obtenue	t	2020	7 076,57	2022	13 900

**ACTION 03**

## Appui conseils aux acteurs

Il s'agit d'encadrer et d'accompagner les organisations de producteurs financièrement et techniquement dans la mise en œuvre de leurs projets de production. Cette action est principalement matérialisée à travers divers projets et programmes à financement conjoints avec les bailleurs de fonds notamment PEA-Aquaculture, PPEA, ACEFA, PEAJ et LIFIDEP.

**OBJECTIF 1.** Améliorer l'accompagnement et l'encadrement des acteurs

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre d'organisation des producteurs accompagnés	nb	2020	11	2022	120

**ACTION 04**

## Pilotage du programme

L'objectif de cette action est de favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs à travers la régularité de la coordination et le suivi des actions programmés, le dialogue de gestion. Cette régularité qui a permis de lever certains goulots d'étranglement identifiés au cours de la mise en œuvre a permis de réaliser 78,3% des activités budgétisées soit 18 activités sur 23.

**OBJECTIF 1.** Favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme.	%	2020	66,67	2022	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité des produits halieutiques débarqués	
Objectif	Augmenter la production des pêches de capture	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	057 - Développement des productions halieutiques	
Action concernée par l'objectif	01 - Maitrise de la production des pêches de captures	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des productions et des Industries Halieutiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification de la Coopération et des Statistiques, les projets et programmes, les services déconcentrés.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité de produits débarqués	
Unité de mesure	tonne (t)	
Mode de calcul	Les dispositifs de collecte des données statistiques au MINEPIA	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 217 700
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 226000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 226 000
	Année: 2023	Valeur: 230 792
	Année: 2024	Valeur: 262 792
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Annuaire statistique du MINEPIA, Rapport des services déconcentrés du MINEPIA et les études précédentes sur les données statistiques.	
Mode de collecte des données	Les dispositifs de collecte des données statistiques au MINEPIA	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centre des pêches et Poste de Contrôle de Pêche, Stations aquacoles, Services Régionaux de Statistiques, Service de statistique du MINEPIA	
Vérification/ Validation des données	Elle est effectuée par la DEPCS en collaboration avec la DPAIH. le facteur de correction est appliqué à certaines données reçu du terrain pour une meilleure interprétation.	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques / DEPCS (Cellule des statistiques)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, de la Planification, des Statistiques et de la coopération. (Cellule des statistiques)	
Coût de collecte et d'analyse	3 000 000 Fcfa	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-La collecte des statistiques est liée aux taxes ; -Les statistiques sont obtenues le plus souvent sur déclaration des acteurs, -Certains débarquements effectués pendant la nuit échappent aux agents de collecte.	
Modalités d'interprétation	L'atteinte de la valeur cible en 2021 sera fonction de la quantité de produits frais débarqués, des produits fumés et séchés En d'autres termes, l'augmentation d'un produit peut permettre d'atteindre la valeur cible	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Quantité des produits d'aquaculture obtenue
Objectif	Augmenter la production de l'aquaculture
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	057 - Développement des productions halieutiques
Action concernée par l'objectif	02 - Développement de l'aquaculture intensive
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des productions et des Industries Halieutiques
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification de la Coopération et des Statistiques, les projets et programmes, les services déconcentrés.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Les quantités de poissons de table produites
Unité de mesure	tonne (t)
Mode de calcul	Les quantités de produits frais sont additionnées entre elles pour ce qui est du poisson de table. Les rapports des services déconcentrés sont acheminés par voie hiérarchique et subissent une compilation à chaque niveau supérieur
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 7076,57
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 13900.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 14 000
	Année: 2023 Valeur: 20 000
	Année: 2024 Valeur: 25 000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport des services déconcentrés du MINEPIA, document de recensement des fermes aquacoles dans les cinq régions à fort potentiel aquacole
Mode de collecte des données	Les rapports des services déconcentrés sont acheminés par voie hiérarchique et subissent une compilation à chaque niveau supérieur
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Stations aquacoles, Services Régionaux de Statistiques, Service de statistique du MINEPIA Services Régionaux des pêches, de l'aquaculture et des industries halieutiques.
Vérification/ Validation des données	Elle est effectuée par la DEPCS en collaboration avec la DPAIH. le facteur de correction est appliqué à certaines données reçu du terrain pour une meilleure interprétation.
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques / DEPCS (Cellule des statistiques)
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, de la Planification, des Statistiques et de la coopération. (Cellule des statistiques)
Coût de collecte et d'analyse	3 000 000 Fcfa/an
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Les pisciculteurs privés sont retissant à donner les statistiques fiables de leur production.
Modalités d'interprétation	Une augmentation de la production de la quantité de produits frais en ce concerne le poisson de table.
5) Commentaires	
RAS	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'organisation des producteurs accompagnés	
Objectif	Améliorer l'accompagnement et l'encadrement des acteurs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	057 - Développement des productions halieutiques	
Action concernée par l'objectif	03 - Appui conseils aux acteurs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des productions et des Industries Halieutiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification de la Coopération et des Statistiques, les projets et programmes, les services déconcentrés.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le nombre d'OP accompagnés et encadrés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Les rapports des services déconcentrés sont acheminés par voie hiérarchique et subissent une compilation à chaque niveau supérieur.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 11
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 120.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 120
	Année: 2023	Valeur: 130
	Année: 2024	Valeur: 150
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport des services déconcentrés du MINEPIA	
Mode de collecte des données	Les rapports des services déconcentrés sont acheminés par voie hiérarchique et subissent une compilation à chaque niveau supérieur.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Bureau des affaires générales, Services régionaux des affaires générales, LA DAG	
Vérification/ Validation des données	Elle est effectuée par la DAG en collaboration avec la DPAIH.	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques / Direction des Affaires Générales	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques / Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	2 000 000 Fcfa	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Manque de connaissance de la part des acteurs sur le bienfondé de l'encadrement et de la structuration	
Modalités d'interprétation	Avoir une bonne connaissance technique et managériale des OP	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du programme.	
Objectif	Favoriser la performance globale du programme et l'atteinte de ses objectifs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	057 - Développement des productions halieutiques	
Action concernée par l'objectif	04 - Pilotage du programme	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPAIH	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEPCS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Etat de mise en œuvre des activités.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux de réalisation	
Périodicité de la mesure	Semestrielle et annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 66,67
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités des sous-directions -Rapport d'activités des différentes structures du programme -Rapport des projets et programmes - Rapport des écoles de formations.	
Mode de collecte des données	Missions report Exploitation of different data sources.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le(s) service(s) responsables de la production des données la cellule de suivi l'organisme extérieur chargé de la collecte des données : service de suivi évaluation des projets et programmes le responsable du contrôle de la qualité des données collectées ; le DAG, IG et la DEPCS.	
Vérification/ Validation des données	-Comité PPBS ; -Ministre.	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG/SDBMM	
Coût de collecte et d'analyse	2 000 000 Fcfa	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Difficultés liées à la collecte des informations sur les activités réalisées hors de la DPAIH mais qui concerne les productions halieutiques	
Modalités d'interprétation	Avoir les informations sur les activités programmées, leur chronogramme et les responsables	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Maitrise de la production des pêches de captures	19 000 000	19 000 000	1 939 770 571	1 939 770 571	1 958 770 571	1 958 770 571
02	Développement de l'aquaculture intensive	24 000 000	24 000 000	250 000 000	250 000 000	274 000 000	274 000 000
03	Appui conseils aux acteurs	84 170 000	84 170 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 084 170 000	1 084 170 000
04	Pilotage du programme	2 457 800 000	2 457 800 000	0	0	2 457 800 000	2 457 800 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 584 970 000</b>	<b>2 584 970 000</b>	<b>3 189 770 571</b>	<b>3 189 770 571</b>	<b>5 774 740 571</b>	<b>5 774 740 571</b>

## **9. PROGRAMME 059**

Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur  
Elevage, Pêches et Industries Animales

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**MANU GIDADO JAJI**



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de gouvernance et d'appui institutionnel dans le sous-secteur élevage, pêches et industries animales est un programme d'optimisation des capacités des services et des acteurs du sous-secteur. Il vise la mise en œuvre harmonieuse de la stratégie du sous-secteur à travers l'amélioration du cadre et des conditions de travail, ainsi que le renforcement des capacités du personnel du MINEPIA, des différentes structures sous-tutelles, des organismes d'appui, des associations et des organisations professionnelles du secteur. Le programme s'exécute à travers la réalisation de neuf (09) actions. Il est responsable de l'orientation, de la coordination, de la gestion des ressources institutionnelles et de l'amélioration de la gouvernance suivant l'axe stratégique portant sur « l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du sous-secteur élevage, pêche et industries animales ».

Ledit programme a permis au cours des années antérieures d'assurer la cohérence entre les objectifs fixés et les performances réalisées à l'aide des moyens humains, matériels et financiers mis à la disposition des programmes techniques dans le but d'améliorer leur performance, de suivre l'exécution du budget, de maîtriser la masse salariale, de construire des infrastructures devant abriter les services du ministère, de communiquer sur les actions menées dans le sous-secteur et bien d'autres.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	%	2020	92,78	2022	100

**PROGRAMME 059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat générale
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	La DAG et Les directions techniques
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Le taux de réalisation des activités budgétisées dans le Plan de travail.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Missions de suivi
Périodicité de la mesure	Semestrielle et annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 92,78%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 100%
	Année: 2023 Valeur: 100%
	Année: 2024 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	- Rapport annuel d'activités du MINEPIA - RAP - Rapport de suivi de l'exécution physico financière
Mode de collecte des données	Missions de suivi
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDBMM Délégations régionales
Vérification/ Validation des données	Comité PPBS
Service responsable de la synthèse des données	- DAG - Chaque responsable de programme
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDBMM - DEPCS - MINFI - MINEPAT
Coût de collecte et d'analyse	- Estimer les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer, si possible, leurs coûts - Montants et périodicité
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Difficultés liées à la collecte des informations sur les activités réalisées en décentralisation.
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. - Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation
5) Commentaires	
-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) -Informer et préparer les sources de données -Élaboration des outils (conception et test)	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
- ACTION 03:** SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION DES DONNÉES STATISTIQUES
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE
- ACTION 08:** RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
- ACTION 09:** COORDINATION, SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DS SERVICES DU MINEPIA

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### Cadre de travail

L'amélioration du cadre de travail vise la création d'un environnement adéquat pour l'exécution de toutes les tâches inscrites au budget de l'État par la mise à disposition à chaque personnel et selon ses besoins en fonction de l'objectif sectoriel à atteindre, des biens meubles et immeubles y afférents. Il s'agira de poursuivre la construction de l'immeuble siège du MINEPIA ; d'assurer le suivi des projets de construction, de réhabilitation et de sécurisation des autres édifices pour les structures bénéficiaires de l'appui technique et financier des partenaires étrangers.

**OBJECTIF 1.** Proportion du personnel disposant d'un poste de travail

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	%	2020	50	2022	100

**ACTION 02**

## Planification et gestion budgétaire

Cette action vise à renforcer le processus de planification des programmes et projets relatifs à l'élevage, aux pêches, à l'aquaculture et aux industries animales et halieutiques. Il s'agit d'élaborer ou de réviser annuellement les outils de planification stratégiques et de budgétisation (Chaine des Résultats, Revue, CDMT, budget –programme, etc.) pour une mise en œuvre harmonieuse et un bon suivi de toutes les activités prévues dans les différents programmes ministériels.

La performance étant l'une des exigences du budget-programme, l'action réservée à la gestion des ressources financières et matérielles vient rompre avec la gestion du défunt budget de moyens, en mettant en avant les principes de performance et d'efficacité dans la gestion des ressources mises à la disposition du MINEPIA. De façon spécifique, il sera question ici :

- d'agrandir, maintenir et maîtriser l'ensemble des biens meubles et immeubles du MINEPIA ;
- d'augmenter l'efficacité des modes de gestion financières et matérielles par la formation, la sensibilisation et l'intensification du contrôle et l'inspection

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2020	7	2022	7

**ACTION 03**

## Système d'information et production des données statistiques

Pour assurer le suivi-évaluation du sous-secteur élevage, pêches et des industries animales le MINEPIA devra disposer des informations statistiques détaillées lui permettant de mener des études prospectives fiables et d'actualiser les indicateurs. Pour cela, cette action 4 dont l'objectif est d'améliorer la production et la diffusion de l'information statistique, procédera à un recensement général de l'élevage et de l'aquaculture, des enquêtes spécifiques sur le sous-secteur, une collecte des statistiques administratives

Les activités de cette action visent d'une part la réalisation des enquêtes et recensements sur le sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales (EPIA). L'objectif étant de disposer des informations statistiques actualisées et fiables sur le sous-secteur. Et d'autre part l'amélioration de la collecte, du traitement et de la diffusion des statistiques courantes du sous-secteur EPIA accorde une attention particulière à la remontée et la compilation des statistiques de source administrative, particulièrement en ce qui concerne les données de production. C'est ainsi que la cellule a enregistré, traité et analysé les productions suivantes.

**OBJECTIF 1.** Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et des données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

**PROGRAMME 059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries...**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Nombre de documents statistiques produits et diffusés	%	2020	70	2022	100

#### **ACTION 04**

##### Gestion des ressources humaines

Cette action a pour objectif de doter les services du MINEPIA des ressources humaines et d'un cadre de travail adéquat, vise à optimiser le rendement du personnel, l'action d'amélioration du cadre de travail du personnel du MINEPIA sera mise en exergue par la bonne gestion du patrimoine, la construction, la réfection, la réhabilitation et l'équipement des bâtiments de tous les services du MINEPIA.

**OBJECTIF 1.** Doter les services du MINEPIA des ressources humaines qualifiées,

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Taux de mise en œuvre en œuvre du cadre organique et proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINEPIA	%	2020	75	2022	100

#### **ACTION 05**

##### Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance

L'audit interne est une revue et un examen indépendant des comptes et des activités d'une structure en vue d'évaluer la conformité aux politiques et aux procédures établies ainsi que l'adéquation entre les dépenses et les objectifs en vue de recommander les changements nécessaires. Cette action dont l'objectif est d'améliorer le fonctionnement et la performance des services sera pilotée par l'Inspection Générale dont les missions régaliennes définies par le cadre organique consistent à effectuer des contrôles internes et évaluer les performances des services par rapport aux objectifs fixés ; d'informer le ministre sur la qualité du fonctionnement et du rendement des services ; évaluer l'application des techniques d'organisation et méthodes ainsi que de la simplification du travail administratif, en liaison avec les services compétents de la réforme administrative

**OBJECTIF 1.** Améliorer le fonctionnement et la performance des services

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	2020	50	2022	100

**ACTION 06**

## Conseil et assistance juridique

Tout contentieux ouvert pour ou contre la gestion des ressources forestières sera amendé par le conseil juridique dont l'objectif est de veiller au respect des droits et règlements. La récurrence des cas de fraudes administratives et celles issues des contrevenants met en évidence l'inadaptation ou la désuétude des textes réglementaires et législatifs en vigueur dans le sous- secteur, au contexte actuel, marqué par une pression anthropique accrue sur les ressources. Étant donné que ledit conseil a pour mission d'assurer la veille juridique en droit administratif et en droit social, à travers la réalisation des études sur des points juridiques particuliers, cette action s'attèlera à redynamiser la Cellule Juridique en vue de la proposition, signature et/ou adoption des textes législatifs et réglementaires plus adaptés ainsi que la mise en sécurité des opérateurs capables de s'investir davantage et de valoriser les activités du sous-secteur.

**OBJECTIF 1.** Veiller au respect des lois et règlements

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des textes élaborés par an et dans les délais	%	2020	50	2022	100

**ACTION 07**

## Communication et relation publique

La promotion du secteur élevage, pêche et industrie animale est importante pour impulser l'adhésion des intervenants de ce secteur. Pour ce fait, la communication et l'information des parties prenantes sur les activités et les progrès réalisés dans le secteur sont primordiales. Ainsi, la présente action sera développée à travers l'amélioration de la communication, la production et la diffusion régulière des supports de communication du MINEPIA. A cet égard, elle devra à travers des méthodes et des techniques appropriées, poursuivre la couverture médiatique des activités du sous-secteur élevage, pêche et industries animales, promouvoir et diffuser des supports de communication dans divers médias, produire des magazines et des émissions spécialisées, animer le site internet du Ministère avec des informations pertinentes. Les Technologies de l'Information et de la Communication jouent un rôle majeur dans la compétitivité des entreprises, dans l'efficacité des administrations et des services publics. Au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, elles regroupent un ensemble de ressources techniques nécessaires à la mise en œuvre des services de l'information et de la communication pour produire, manipuler, convertir, stocker, gérer, transmettre et retrouver l'information.

**OBJECTIF 1.** Augmentation de la visibilité des actions menées au MINEPIA

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture par an	nb	2020	40	2022	40

**ACTION 08**

## Ressources documentaires et information des usagers

La gestion des ressources documentaires rentre en droite ligne avec la stratégie gouvernementale de modernisation des services publics, qui vise une amélioration considérable dans les procédures de traitement des dossiers et l'optimisation du rendement des administrations publiques. Cette action chargée de la mise en œuvre de cette politique tiendra compte des impératifs du contexte législatif et réglementaire à travers un système d'archivage fonctionnel, un système de classement de la documentation, la collecte et la diffusion de la documentation écrite, photographique, numérique et audiovisuelle, la conservation des documents et archives, la synergie avec les archives nationales, la promotion de la lecture et de la recherche documentaire en matière d'élevage, pêche et industries animales.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la gestion des ressources documentaires et informations d'accueil

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	%	2020	50	2022	100

**ACTION 09**

## Coordination, suivi et contrôle des activités ds services du MINEPIA

L'action vise une introduction progressive des principes de la gestion axée sur les résultats à tous les niveaux de mise en œuvre des activités du ministère. Pour cela, elle met à contribution toutes les ressources du ministère, pour l'accomplissement optimal des missions qui lui sont dévolues à un moindre coût

**OBJECTIF 1.** Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégiques tenues par an	nb	2020	4	2022	4

**PROGRAMME 059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Objectif	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	01 - Cadre de travail	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	LES DIRECTIONS TECHNIQUES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Etat de mise en œuvre des activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux de réalisation	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activités du MINEPIA</li> <li>- Rapport d'activités des différentes structures du programme</li> <li>- Rapport des projets et programmes</li> <li>- Rapport des écoles de formations</li> </ul>	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions</li> <li>- Exploitation des différentes sources de données</li> </ul>	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le(s) service(s) responsables de la production des données la cellule de suivi ou l'organisme extérieur chargé de la collecte des données : service de suivi évaluation des projets et programmes ;</li> <li>• le responsable du contrôle de la qualité des données collectées ; le DAG, IG et la DEPCS.</li> </ul>	
Vérification/ Validation des données	Comité PPBS, Ministre.	
Service responsable de la synthèse des données	CELLULE DE SUIVI,	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCS/ SDBMM	
Coût de collecte et d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Estimer les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer, si possible, leurs coûts</li> <li>- Montants et périodicité</li> </ul>	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Préciser les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse.	
Modalités d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur.</li> <li>- Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation</li> </ul>	
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</li> <li>- Informer et préparer les sources de données</li> <li>- Élaboration des outils (conception et test)</li> <li>- Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>- Information des acteurs de collecte</li> <li>- Formation éventuelle des acteurs de collecte.</li> <li>- Préparer modalités d'analyse :</li> <li>- Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</li> </ul>		

**PROGRAMME 059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	02 - Planification et gestion budgétaire	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Planification, de la coopération et des statistiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	les quatre programmes du MINEPIA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les documents de planification élaborés ; les conventions et les MoU élaborés et /ou signés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre	
Périodicité de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 7
	Année: 2023	Valeur: 7
	Année: 2024	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La chaîne de résultats des programmes, de organismes sous-tutelles, programmes et projets à financement</li> <li>-Les documents de revue de programme produit par les différents programmes,</li> <li>-Les CDMT des services centraux et déconcentrés</li> <li>-Les CDMT des organismes sous-tutelles</li> <li>-Les CDMT des programmes et Projets à financement conjoints</li> </ul>	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Transmission of physical documents</li> <li>-Transmission of documents by electronic means</li> <li>-Support and collection missions</li> </ul>	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les directions des services centraux</li> <li>-Les délégations régionales</li> <li>-Les organismes sous-tutelles</li> <li>-Les projets et programmes à financement conjoint</li> </ul>	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Responsables des programmes</li> <li>-Réunions du comité interne PPBS</li> </ul>	
Service responsable de la synthèse des données	La cellule des études et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	La cellule des études et de la planification	
Coût de collecte et d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les responsables de programmes, les contrôleurs de gestion et les points focaux de programmes, le personnel de la DEPCS</li> <li>-Montants : 50 000 000 F CFA</li> <li>-Périodicité : premier semestre de l'année</li> </ul>	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> <li>-acteurs insuffisamment impliqués</li> <li>-Comité interne PPBS pas suffisamment actif</li> <li>-Insuffisances des cadres de concertation et de coordination peu effectifs ;</li> <li>-Absence de calendrier de travail annuel formalisé</li> <li>-Fiabilité et couverture insuffisantes des données statistiques</li> <li>-Indicateurs difficiles à chiffrer</li> <li>-Cohérence insuffisante entre les documents (Chaîne des résultats, Revue des Programmes, CDMT, PAP, RAP)</li> <li>-Faiblesse méthodologique de l'élaboration des documents</li> <li>-Insuffisance du suivi</li> <li>-Méthode d'élaboration laborieuse</li> <li>-appuis techniques insuffisants</li> </ul>	
Modalités d'interprétation	Les documents produits sont validés par la MINEPAT	

**5) Commentaires**

- Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur Élaboration des outils et mise à la disposition de différentes structures
- Organisation des réunions de lancement et de validations des différents documents
- Organisation des missions d'accompagnements des services centraux et déconcentré, organismes sous-tutelles et projets et programmes à financement conjoint à l'élaboration des documents de planifications pour la formation éventuelle des acteurs de collecte.
- Préparer modalités d'analyse :
- Analyse et traitement
- Compilations des documents reçus

**PROGRAMME 059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents statistiques produits et diffusés	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et des données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	03 - Système d'information et production des données statistiques	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les directions techniques et la direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les documents des enquêtes statistiques élaborés ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Transmission des documents physiques -Transmission des documents par voie électroniques -Missions du BIP	
Périodicité de la mesure	semestriel et annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	PROBMIS	
Mode de collecte des données	-Transmission des documents physiques -Transmission des documents par voie électroniques -Missions du BIP	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Sous-Direction du Budget -Les services centraux et déconcentrés -Les organismes sous tutelles -Les programmes et projets à financement conjoints -Les collectivités locales décentralisées	
Vérification/ Validation des données	-la Direction des affaires générales/ SDBMM -le comité interne PPBS -le Ministère de finances	
Service responsable de la synthèse des données	la Direction des affaires générales/ SDBMM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-la Direction des affaires générales/ SDBMM -la DEPCS/CEP	
Coût de collecte et d'analyse	-Les responsables de programmes, les contrôleurs de gestion et les points focaux de programmes, le personnel de la DEPCS/CEP et de la DAG/SDBMM -Montants : 50 000 000 F CFA -Périodicité : premier semestre de l'année	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Acteurs insuffisamment impliqués -Comité interne PPBS pas suffisamment actif -Insuffisances des cadres de concertation et de coordination peu effectifs -Absence de calendrier de travail annuel formalisé -Fiabilité et couverture insuffisantes des données statistiques -Cohérence insuffisante entre les documents (Chaîne des résultats, Revue des Programmes, CDMT, PAP, RAP) -Faiblesse méthodologique de l'élaboration des documents -Insuffisance du suivi -Méthode d'élaboration laborieuse -appuis techniques insuffisants	
Modalités d'interprétation	Les documents produits sont validés par la MINFI	

**5) Commentaires**

- Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur
- Élaboration des outils et mise à la disposition de différentes structures
- Organisation des réunions de lancement et de validations des différents documents
- Organisation des missions d'accompagnements des services centraux et déconcentré, organismes sous-tutelles et projets et programmes à financement conjoint à l'élaboration des documents de planifications
- Formation éventuelle des acteurs de collecte.
- Préparer modalités d'analyse :
- Analyse et traitement
- Compilations des documents reçus

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de mise en œuvre en œuvre du cadre organique et proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINEPIA
Objectif	Doter les services du MINEPIA des ressources humaines qualifiées,
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales
Action concernée par l'objectif	04 - Gestion des ressources humaines
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes Les Directions Techniques
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Les informations sur les activités du MINEPIA
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Taux de réalisation
Périodicité de la mesure	Mensuel, trimestriel
Dernier résultat connu	Année: 2018      Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur: 100
	Année: 2023      Valeur: 100
	Année: 2024      Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport annuel de la direction des ressources humaines, SIGIPES
Mode de collecte des données	-Fiche de recensement du personnel -Cartographie des postes
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les services déconcentrés -Service du personnel et de la solde
Vérification/ Validation des données	-Service du personnel et de la solde -SIGIPES
Service responsable de la synthèse des données	-Direction des ressources humaines,
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Les services déconcentrés -Service du personnel et de la solde
Coût de collecte et d'analyse	50 000 000 F CFA
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Exploitation des informations recueillis dans les rapports des services déconcentré
Modalités d'interprétation	-Analyse des fiches de collectes et d'enregistrement du personnel du MINEPIA -Lecture des rapports annuels des Délégation Régionales
5) Commentaires	
Prise en compte de tous les informations relatives à l'enregistrement des agents en service et à la retraite et mise à jour du fichier du personnel du MINEPIA	

**PROGRAMME 059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	05 - Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	INSPECTION GENERALE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Les quatre programmes, organismes sous tutelles et rattachées, les projets et programmes...	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Audits et contrôles des Services	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	taux de réalisation	
Périodicité de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 50%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Inspection Générale du MINEPIA	
Mode de collecte des données	-Fiche de recensement du personnel -Cartographie des postes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Inspection Générale -Inspections des services	
Vérification/ Validation des données	Inspection Générale -Inspections des services	
Service responsable de la synthèse des données	Inspection Générale -Inspections des services	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Inspection Générale Inspections des services	
Coût de collecte et d'analyse	572 500 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Ne renseigne pas sur les conclusions des évaluations.	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur est calculé pour chaque mission de l'Inspection Générale notamment l'évaluation des performances des services et l'évaluation du fonctionnement des services	
5) Commentaires		
<p>Dans le comptage du nombre de structures contrôlées ou auditées sur la performance et le fonctionnement. on considèrera les scores suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-1 si une structure a fait l'objet d'un contrôle ou d'un audit de performance et de fonctionnement ;</li> <li>-0,5 si elle a fait l'objet d'un contrôle ou d'un audit soit de performance soit de fonctionnement ; 0 si elle n'a fait l'objet d'aucun contrôle ou d'audit aussi bien de performance que de fonctionnement.</li> </ul> <p>-Les structures concernées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Toutes les directions du MINEPIA ;</li> <li>-Les 10 Délégations Régionales du MINEPIA ;</li> <li>-Les 58 Délégations départementales du MINEPIA ;</li> <li>-Toutes les structures sous-tutelle.</li> </ul>		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des textes élaborés par an et dans les délais	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	06 - Conseil et assistance juridique	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule Juridique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services du MINEPIA.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Actes administratifs élaborés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux de réalisation	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule Juridique	
Mode de collecte des données	Mission de suivi par responsable et par semestre	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Directions techniques Cellules Jurique cellules SIGIPES Service du personnels	
Vérification/ Validation des données	Cabinet MINEPIA Secretariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule Jurique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Directions techniques Cellules Jurique cellules SIGIPES Service du personnel	
Coût de collecte et d'analyse	25 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Ne rend pas compte du volume des dossiers en cours de traitement	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Il indique la production des services juridiques en termes d'avis et de projets de texte élaborés au cours d'une année.		

**PROGRAMME 059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture par an	
Objectif	Augmentation de la visibilité des actions menées au MINEPIA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	07 - Communication et relation publique	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Les quatre programmes ; organisme sous tutelles et rattachés, les projets et programmes, les services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Diverses Publications	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 40
	Année: 2023	Valeur: 40
	Année: 2024	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités de la CELCOM -Rapport d'activités des projets/programmes ; -Archétype des supports de promotion économique.	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités et Recensement des archétypes de support de promotion	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Communication	
Vérification/ Validation des données	Cellule de la Communication	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de la Communication	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Communication	
Coût de collecte et d'analyse	50 000 000 F cfa	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Ne rend pas compte du volume des dossiers en cours de traitement	
Modalités d'interprétation	L'indicateur renseigne sur le nombre archétypes de support de promotion économique du Sous-secteur EPIAH que le MINEPIA aura produit (conçus ou mis à jour) au cours d'une année	
5) Commentaires		
Publication des informations sur les activités du MINEPIA Production des spots publicitaires Production et diffusion des revues hebdomadaires des actions menées au sein du MINEPIA		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et informations d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	08 - Ressources documentaires et information des usagers	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Les quatre programmes du MINEPIA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Dépouillement des fiches d'enregistrement ou enquête	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'Activités SDDA, SDACL	
Mode de collecte des données	Dépouillement des fiches d'enregistrement ou enquête	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction de la documentation et des archives ; Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison	
Vérification/ Validation des données	Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la documentation et des archives ; Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 Fcfa	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Indicateur englobant trois types de dossiers différents : courriers ventilés, documents archivés	
Modalités d'interprétation	Valeur moyenne, indiquant la part des dossiers traités au niveau des trois structures que sont : SDDA, SDACL	
5) Commentaires		
L'indicateur permettra de mesurer la performance des structures de gestion des ressources documentaires dans la réalisation des missions spécifiques ci-après : - ventilation du courrier ; - archivage des documents		

**PROGRAMME 059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégiques tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	059 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales	
Action concernée par l'objectif	09 - Coordination, suivi et contrôle des activités ds services du MINEPIA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les directions ; organismes sous tutelles et rattachés, projets et programmes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rencontre trimestrielle des responsables des services centraux et déconcentrés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	- Missions d'accompagnement au rapportage - Exploitation des différentes sources de données	
Périodicité de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités du MINEPIA -Rapport d'activités des différentes structures du programme -Rapport des projets et programmes -Rapport des écoles de formations	
Mode de collecte des données	Missions d'accompagnement au rapportage Exploitation des différentes sources de données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG, IG, la DEPCS les Délégations régionaux,	
Vérification/ Validation des données	comité PPBS, Ministre.	
Service responsable de la synthèse des données	CELLULE DE SUIVI,	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	LA DEPCS	
Coût de collecte et d'analyse	421 000 000 fcfa	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Insuffisance des moyens financiers alloués pour l'activité -Calendrier pas toujours connu à l'avance	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur implémente la mise en œuvre du dialogue de gestion	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Cadre de travail	283 000 000	283 000 000	575 328 613	575 328 613	858 328 613	858 328 613
02	Planification et gestion budgétaire	201 500 000	201 500 000	0	0	201 500 000	201 500 000
03	Système d'information et production des données statistiques	11 500 000	11 500 000	350 272 577	350 272 577	361 772 577	361 772 577
04	Gestion des ressources humaines	2 450 500 000	2 450 500 000	0	0	2 450 500 000	2 450 500 000
05	Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
06	Conseil et assistance juridique	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
07	Communication et relation publique	14 900 000	14 900 000	10 000 000	10 000 000	24 900 000	24 900 000
08	Ressources documentaires et information des usagers	9 000 000	9 000 000	0	0	9 000 000	9 000 000
09	Coordination, suivi et contrôle des activités ds services du MINEPIA	1 661 800 000	1 661 800 000	5 000 000	5 000 000	1 666 800 000	1 666 800 000
<b>TOTAL</b>		<b>4 647 200 000</b>	<b>4 647 200 000</b>	<b>940 601 190</b>	<b>940 601 190</b>	<b>5 587 801 190</b>	<b>5 587 801 190</b>